

tant un compagnon, mais non assurément un maître. Il sera donné à qui demande, on ouvrira à qui frappe, celui qui cherche trouvera. Apprenons sur la terre ce dont nous conserverons la science dans le ciel.

10. Je vous recevrai les bras ouverts; et pour vous lancer une platitude qui sente un peu le style prétentieux d'Hermagoras, tout ce qui sera l'objet de vos recherches, je m'efforcerai de le savoir avec vous. Vous avez ici un frère plein d'affection pour vous, Eusèbe, qui m'a rendu votre lettre deux fois plus agréable, en me rapportant la pureté de vos mœurs, votre mépris pour le siècle, votre constance dans l'amitié, votre amour pour le Christ. Quant à votre sagesse, ainsi qu'à la beauté de votre diction, je n'avais pas besoin de son témoignage, la lettre elle-même en est la meilleure preuve. Hâtez-vous, je vous en conjure, rompez le câble qui retient l'esquif au rivage, et ne vous arrêtez pas à le dénouer. Quand on a résolu de quitter le siècle, on n'a pas le temps de vendre avec avantage ce qu'on dédaigne au point de s'en débarrasser. Tout ce que vous aurez dépensé de vos biens, tenez-le pour un gain véritable. C'est un ancien adage : L'avare manque autant de ce qu'il a que de ce qu'il n'a pas. — Pour le fidèle, le monde

camus in terris quorum nobis scientia perseveret in celo.

10. Ovis tu manibus excipiam, et ut inepto aliquid, ac de Hermagoro timiditate (a) effusum, quiquid queris, tecum scire conabor. Habes hic amantissimum tui fratrem Eusebium, qui litterarum tuarum mihi gratiam duplicavit, referens honestatem morum tuorum, contemptum sæculi, fidem amicitie, amorem Christi. Nam prædicationem et eloqui venustatem, etiam absque illo, ipsa Epistola præferat. Festina, quæ te, et hærentium salo naviculum funem magis præcide quam solve. Nemo remittiturus sæculo te potest vendere que contempsit tu venderet. Quicquid in emptis de tuo traheris, pro lucro computa. Antiquum dictum est: Avaro tum deest quod habet quam quod non habet. (b) « Credenti totus mundus divitiarum est. Infidelis autem etiam obolo indiget. » Sic vivamus tantquam nihil habentes, et omnia possidentes. Vicrus et vestitus divitiis Christianorum sunt. Si habes in po-

(a) Cùm sed filios, timidi tate; tum Mariannam quæ pro effusum pro effusum, Alludit autem Hier. Ciceroni lectum lib. 1, de Jovis.
 « Hermagoras nec quid dicit attendere, nec quid pollicetur videtur intelligere, » et paulo infra: « Hermagoras non fretus scientia sua quid ars, sed quid ipse possit, expostivus videtur. » (Editt. Migne.)

(b) Clatur iudice sententia ab Hieronymo passim, et ab aliis etiam Patribus, Augustino sæpe, Cassiano Collat. 24 cap. 28. Bernarbo in vita S. Malachie; et Gregois vero Clemente Alexandrino Strom. lib., aliique. Est autem apud LXX. Proverb. 17, post vers. 6, τοὺς πιστοὺς ὅλος ὁ κόσμος τῶν χρημάτων, τοὺς δὲ ἀπιστοὺς ὀβολὸς ὀβολός.

entier n'est qu'un trésor: l'infidèle n'a pas même une obole. Vivons comme n'ayant rien, alors que nous possédons tout. La nourriture et le vêtement, voilà les richesses des chrétiens. Si vos biens sont en votre pouvoir, vendez-les: si vous ne les possédez pas encore, faites-en l'abandon. A qui prend votre tunique il faut abandonner aussi votre manteau. Pensez-vous qu'en renvoyant d'un jour à l'autre, en prolongeant vos retards, en disputant pied à pied le prix de vos misérables ventes, vous ferez au Christ de quoi nourrir ses pauvres? Il donne tout à Dieu, celui qui s'offre lui-même. Les apôtres n'abandonnèrent que leur barque et leurs filets. La veuve ne mit que deux oboles dans le trésor du temple, et sa richesse l'emporta sur celle de Crésus. Il méprise aisément toutes choses, celui qui pense toujours qu'il devra mourir.

LETTRE LIV.

A FURIA.

Qu'il faut garder le veuvage.

Il exhorte la veuve Furia, fille de Titiana, belle-fille du consul Probus, à demeurer dans le veuvage, à ne point se remarier; et, comme elle est encore dans toute la vigueur de l'âge, il lui prescrit les moyens de conserver sa pudeur et sa réputation.

1. Vous me demandez par votre lettre, vous

testatæ rem tuam, vende: si non habes, proies. Toleranti tunicam, et pallium relinquendum est. Scilicet nisi tu semper recastinana, et diem de die trahens, carere et pedetentim tuis possessionibus vendidisti, non habet Christus unde alit pauperes suos. Totum Deo dedit, qui seipsum obtulit. Apostolus navenientibus et retia reliquerunt. Vidua duo nra misit ad gærgylaciam, et præfectori Cræsi divitiis. Factus contemnit omnia, qui se semper cogitat esse mortuum.

EPISTOLA LIV.

AD FURIAM.

De Viduitate servanda.

Furiam viduam, Titianæ filiam, Probi Consulis nram. hortatur ut in viduitate perseveret, nec sicut matrimonium et quoniam adhuc virenti erat ætate, quibus modis pudicitiam simul et famam tuere debeat, percipit.

1. Obsecras litteris et suppliciter deprecaris ut tibi scribam, imo rescribam, quomodo vivere debeas, et

me suppliez instamment de vous écrire, ou mieux de vous tracer de nouveau le genre de vie que vous avez à suivre, pour conserver la couronne du veuvage et la fleur de votre chasteté. Mon âme est dans la joie, mon cœur tressaille, le bonheur s'ajoute à l'affection, quand je vois qu'après la mort de votre mari, vous désirez être ce que Titiana votre mère de sainte mémoire a si longtemps été avec le sien. Ses prières et ses supplications sont donc exaucées. Elle a obtenu d'avoir dans sa fille unique ce qu'elle avait en elle-même pendant sa vie. C'est un grand privilège de votre famille, que jamais, ou rarement, on ait dû constater qu'une descendante du grand Camille ait contracté de secondes noces: en respectant cette tradition, en demeurant veuve, vous ne méritez pas tant d'être louée que vous ne mériteriez d'être condamnée, si vous n'observez pas étant chrétienne ce que des femmes idolâtres ont observé pendant plusieurs siècles.

2. Je ne dis rien de Paule et d'Eustochium, ces fleurs de votre vieille tige, pour ne point paraître vous adresser une exhortation dans le but d'avoir une occasion de faire leur éloge. Je ne parlerai pas non plus de Blésille, qui, ayant suivi de si près son mari, votre frère, a complété de longues années de vertu dans l'étroit espace d'une courte vie. Plût à Dieu que les hommes fussent dignes des mêmes éloges que les femmes;

viduitatis coronam illas pudicitia nomine conservare. Gaudet animus, exsultant viscera, gessit affectus, hoc te cupere esse post vicum quod sanctæ memoriæ matris tuæ Titianæ multo tempore fuit sub marito. Exemplum sunt preces et orationes ejus. Impetravit ut adipsæcetur in unica filia quod vivens ipsa possederat. Habes præterea generis tui grande privilegium, quod exinde a Camillo (L. Furio Camillus), vel nulla vel rara vestre familiæ scribitur secundo nosse concubitus: ut nos tam laudanda sis et vidua perseveres, quam excrenda sis illi Christiana non servas quod per tua secula gentiles feminæ custodierunt.

2. Taceo de Paula et Eustochio, stirpis vestre floris, ne per occasionem exhortationis tuæ illas laudare videar. Bismillanque prætereo, quæ maritum suum, tum secura geruimus, in brevi vite spatio tempora virtutum multa complevit. Atque utinam præconia feminarum laudarentur viri, et avocosa senectus redderet quod sponte offert adolescentia. Sciens et videns, in flammam mitto manum; adducuntur supercilia, extenditur brachium; « Iratusque Chremes tumido deservit ore. » Consequentur proceres adversus epistolam

plût à Dieu que les rides de la vieillesse consentissent à payer ce qu'offre spontanément l'adolescence! Le sachant et le voyant, je mets la main dans la flamme; on froccera les sourcils, on tendra le bras: « Chremès enflammé de colère se déchainera en discours menaçants. » Les anciens s'élevèrent contre ma lettre, la foule des patriens tonnera, me traitant de magicien, de séducteur, et me renvoyant aux extrémités de la terre. Qu'ils ajoutent aussi, libre à eux, la qualification de Samaritain, afin que je reconnaisse le titre donné jadis à mon divin Maître. Et cependant je ne sépare pas la fille de son père, je ne prononce pas le mot de l'Evangile: « Laissez les morts ensevelir leurs morts. » *Math. viii, 23; Luc. ix, 60.* Qui croit en Jésus-Christ possède la vie; et, quand on croit en lui, « on doit marcher comme il a marché lui-même. » *I Joan. ii, 6.*

3. *Circumstances dans lesquelles il faut honorer les parents.* — Que l'envie lance les traits dont la race des médisants a toujours poursuivi le nom chrétien, afin de ralentir le zèle de la vertu par la crainte de l'opprobre. Si nous supprimons les lettres, nous nous ignorons réciproquement. Il n'y a plus de mobile que la piété, lorsque la chair n'est plus en cause. Honore ton père, mais à la condition qu'il ne te séparera pas de ton vrai Père. Reconnais les liens du sang, tant que lui-même reconnaîtra son Créateur. Sans cela,

meam; turba patritia detonabit (al. denotabit), me magum, me seductorem clamitans, et in terras ultimas deportandum. Addant, si volent, et Samaritan, ut Domini mei titulum recognoscant. Corde filiam a parente non divido, nec dico illud de Evangelio: « Sine ut mortui sepeliant mortuos suos. » *Math. viii, 23; Luc. ix, 60.* Vivit enim qui credit in Christum. Et qui in illum credit debet utique quomodo ille ambulavit, et ipse ambulare. » *I Joan. ii, 6.*

3. « Quando honorandi parentes. » — Facessat invidia, quam nomini Christiano medicorum semper genuinus infigit, ut, dum probra metuant, ad virtutes non provocentur. Exceptis epistolis, ignoramus alterutrum. Solaque causa pietatis est, ubi carnis nulla notitia est. Honora patrem tuum, sed si te a vero Patre non separat. Tamvis scro sanguinis copiam quantum ille suum novit Creatorem. Alioqui David tibi profinus canet: « Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum et domum patris tui; et concupiscet rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus tuus. » *Ps. xiv, 11.* Grande præmium parentis oblii: « Concupiscet rex decorem tuum. » Quia audisti,

ce chant de David retentira soudain pour toi : « Ecoutez, ma fille, et voyez, penchez votre oreille, et ne vous souvenez plus de votre peuple et de la maison de votre père; et le roi recherchera votre beauté, parce que lui-même est votre Seigneur. » *Psalm. xiv, 11*. Grande récompense pour avoir oublié son père : « Et le roi recherchera votre beauté. » Vous avez écouté, vous avez vu, vous avez incliné l'oreille, vous avez oublié votre peuple et la maison de votre père; voilà pourquoi « le roi recherchera votre beauté; » il vous dira : « Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, il n'y a pas de tache en vous. » *Cant. iv, 7*. Quoi de plus beau qu'une âme méritant d'être nommée la fille de Dieu, et ne voulant d'aucune parure extérieure? Elle croit en Jésus-Christ, et, riche de son amour même, elle va vers l'époux; et son époux est en même temps son Seigneur.

4. *Tribulations du mariage.* — Ce que le mariage renferme de tribulations, vous l'avez appris par le mariage même; vous en avez été saturée jusqu'au dégoût, comme les Hébreux le furent de la chair des caillies; *Num. xi*; votre palais a senti l'amer breuvage. Vous voilà débarrassée de ces mets agaçants et morbides; les bouillonnements de votre estomac sont maintenant apaisés. Vous diriez-vous le surcharger encore, et revenir à ce qui vous a fait tant de mal? N'oubliez pas ces images : « Le chien retournant à son vomisse-

ment, quia inclinasti aurem tuam, et populi tui domusque patris tui obliata es, idcirco « concupiscet rex decorem tuum, » et dicit tibi : « Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. » *Cant. iv, 7*. Quid pulchrius anima qua Dei filia nuncupatur, et nullis extrinsecus queri ornatus? [Mss. *amplexus*.] Credit in Christum, et hac ambitione ditata pergit ad sponsum, cum habens Dominum quem et virum.

4. « Nuptiarum angustia. » — Quid angustiarum habeat nuptie, didicisti in ipsis nuptiis; et quasi coturnicum caribus usque ad nauseam saturata es; *Num. xi*; amarissimam choleram tunc sensere fauces. Egressisti acescentes et morbidos cibos: relevasti estantem stomachum. Quid vis rursus ingerere quod tibi noxium fuit? « Canis reverens ad vomitum, et sus lota, ad volubrum luti. » *II Petr. ii, 22*. Bruta quoque animalia et vagæ aves, in easdem pedicas retiaque non incidunt. An vereris ne proles Furiana deficiat, et ex te parens tuus non habeat pusionem, qui replet in pectore, et cervicem ejus stercore linat? Quippe omnes habent filios, qui habuere matrimonia; et quibus nati

ment, la laie lavée, et qui va de nouveau se vautrer dans la fange. » *II Petr. ii, 22*. Les brutes elles-mêmes et les oiseaux qui vaguent dans l'air ne tombent pas dans les mêmes pièges. Craignez-vous donc que la race des Furius vienne à s'éteindre, et que votre père n'ait pas de vous un petit rejeton qui grimpe sur sa poitrine et souille ses vêtements? Tous ceux qui contractèrent mariage ont-ils eu des fils; et, s'ils en ont eu, ces fils ont-ils fait honneur à leur naissance? Le fils de Cicéron égala-t-il l'éloquence de son père? Cornélie, la gloire de votre famille, ce modèle de pudeur et de fécondité, eut-elle tant à se réjouir d'avoir donné le jour à ses Gracques? Il serait puéril d'attendre comme chose certaine ce que beaucoup devant vous n'obtiennent jamais, ou perdent après l'avoir eu. Mais à qui laisserez-vous de si grandes richesses? Au Christ, qui ne peut pas mourir. Qui sera votre héritier? Votre Seigneur lui-même. Votre père sera contristé; mais le Christ sera dans la joie : la famille versera des larmes; mais les anges se féliciteront. Que votre père dispose de ses biens comme il l'entendra; vous n'appartenez pas à qui vous a donné la naissance, vous êtes à celui qui vous a régénérée, qui vous a rachetée au prix inestimable de son propre sang.

5. *Qu'il faut se tenir en garde contre les nourrices et les autres serviteurs.* — Déféiez-vous des nourrices, des berceuses, de toutes ces bêtes eu-

sunt liberi, suo generi responderunt? Exhibuit Ciceronis filius patrem in eloquentia; Cornelia vestra, pudicitiam simul et fecunditatis exemplar, Graccos suos se genuisse lactata est? Ruriculus est sperare pro certo, quod multos et non habere videas, et cum habueris, perdidisse. Cui dimittis tantas divitias? Christo, qui mori non potest. Quem habebis heredem? Ipsum quem et Dominum. Contristabitur pater, sed letabitur Christus: loquebitur familia, sed Angeli gratulabuntur. Faciat pater quod vult de substantia sua: non res tuas cui nata es, sed cui renata, et qui te: xoxi res reddunt sanguine suo.

5. « Cave nutritrices et servi. » — Cave nutritrices et gerulas, et istiusmodi venenata animalia, que de corio tuo saturari ventrem suum cupiunt. Non sardent quod tibi, sed quod sibi prosit. Et sepe illud edocantur:

Solano perpetua morosus carere juvenata?
Nec dulces natus, Venoris nec premia moria?

Æsop. l. IV.

Ubi pudicitia sanctitas (al. *pudicitia et sanctitas*), etc.

venimées qui ne cherchent qu'à remplir leur ventre aux dépens de votre peau. Elles vous conseillent dans leur intérêt, et non dans le vôtre. Elles vont vous redisant en leur grossier jargon : « Restez-vous donc toujours seule déflorant votre jeunesse? Ne saurez-vous jamais quel est le bonheur d'être entourée d'enfants, ces doux fruits d'une tendre affection? » *Æneid. iv*. Où règne la sainteté de l'innocence, règne aussi la frugalité; et la frugalité, c'est autant de perdu pour une domesticité servile. Tout ce que les serviteurs n'enlèvent pas, ils le regardent comme leur étant volé; ils considèrent ce qu'ils doivent recevoir, sans remonter à la source. Dès qu'ils aperçoivent un chrétien, les voilà redisant aussitôt le mot vulgaire : « C'est un grec, un imposteur. » Ils sèment les bruits les plus infâmes; ce qu'ils ont eux-même inventé, ils feignent l'avoir recueilli d'un autre, exagérant les calomnies dont ils sont les auteurs. Le bruit part du mensonge; puis, quand une fois il est entré chez les matrones, il prend sous leurs langues un nouvel essor et pénètre dans les provinces. Vous les voyez pour la plupart, avec leur visage peint et leurs yeux de vipère, se déchainer avec rage et mordre à belles dents les chrétiens. Il y en a toujours une qui, « les épaules couvertes d'un manteau violet, parlant du nez et grasseyant, débite quelque chose de rance. Son palais délicat mignardise et tronque les paroles. » *Perse,*

frugalitas est. Ubi frugalitas, ibi damna servulorum. Quidquid non tolerat (al. *intulerio*), sibi ablatum putant; nec considerant de quanto, sed quantum accipiunt. Ubicumque viderint Christianum, statim illud de trivio, ὁ γράκος, ὁ ἐπιθετής; Hi rumores turpissimos serunt; et quod ab ipsis egressum est, id ab aliis audisse se simulant, iidem auctores et exaggeratores. Exit fama de mendacio; quæ, cum ad matronas pervenerit, et eorum linguis fuerit ventilata, provincias penetrat. Videas plerumque rabido ore scivire, et tincta facie, viperinis orbitibus, dentibus punicatis carpere Christianos. Hic aliqua.

..... Cui circa humeros lægythina lena est,
Rancidulum quiddam, balba de narve locuta;
Pestepit, ac tenero suppulcatis verba palato.

Perse, Sat. prima.

Omnis consonat chorus, et latrant universi subella. Junguntur nostri ordinis, qui et roduntur et rodunt; adversus nos loquaces, pro se multi; quasi et ipsi aliud sint quam Monachi, et non quidquid in Monachos dicitur, redundat in Clericos, qui sunt Mona-

Sat. i. Toutes font chorus, tous les sièges aboient de concert. Des hommes de notre ordre s'y joignent, rongés et rongeurs à la fois; muets pour eux-mêmes, loquaces contre nous; comme s'ils étaient autre chose que des moines, et si tout ce qu'on dit contre les moines ne rejaillissait pas sur les clercs, le monde ne séparant pas ces deux causes. La perte du troupeau, c'est la honte du berger. Il faut, par contre, louer la vie du moine qui tient en vénération les prêtres du Christ, et qui ne calomnie pas un ministère par lequel il est devenu chrétien.

6. Si je vous ai parlé de la sorte, ma fille en Jésus-Christ, ce n'est pas que je doute de votre résolution, puisque vous ne m'auriez jamais demandé des lettres d'encouragement, dans le cas où vous eussiez douté que la monogamie fût un bien; j'ai voulu vous faire comprendre la perversité des serviteurs qui vous traitent comme une chose vénale, et les pièges de vos alliés, et la tendresse égarée d'un père. Je ne lui refuse pas un grand amour pour vous; mais je ne saurais reconnaître la science dans cet amour, et j'imite en cela le langage de l'Apôtre : « Je le confesse, ils ont le zèle de Dieu, mais non selon la science. » *Rom. x, 1*. Marchez plutôt, je ne cesserai de vous le dire, sur les traces de votre sainte mère, dont je ne puis me souvenir sans avoir aussitôt dans la pensée sa ferveur pour le Christ, sa pâleur causée par les jeûnes, sa lar-

chorum. Detrimentum pecoris, pastoris ignominia est. Sicut e regione, illius Monachi vita laudanda est qui venerationi habet Sacerdotes Christi; et non detrahit gradui per quem factus est Christianus.

6. Hæc locutus sum, in Christo filia, non dubitans de proposito tuo (nunquam enim exhortatorias literas postulares, si ambigeres de bono monogamie), sed ut nequitiam servulorum, qui te venale portant, et invidiam affinium, ac plium parentis errorem intelligeres; cui, ut amorem in te tribuam, amoris scientiam non concedo, dicens aliquid cum Apostolo: « Confitetur, zelum Dei habent, sed non scientiam scientiam. » *Rom. x, 1*. Imitare potius (crebro enim idipsum repetam) sanctam matrem tuam, cuius ego quoties recordor, venit in mentem ardor in Christum, pallor ex jejuniis, elemosynæ in pauperes, obsequium in servos Dei, humilitas vestium et cordis, atque in cunctis sermo moderatus. Pater tuus, quem ego honoris causa nomino (non quia Consularis et Patritius, sed quia Christianus est) impleat nomen suum. Letetur filiam genuisse Christo, non seculo. Quin potius, doleat quod et vir-

gesse envers les pauvres, sa déférence pour les serviteurs de Dieu, l'humilité de ses vêtements et de son cœur, l'invariable modération de sa parole. Que votre père, dont je prononce le nom avec respect, non parce qu'il est patricien et consulaire, mais parce qu'il est chrétien, réalise la signification de son nom. Qu'il se réjouisse d'avoir donné une fille au Christ, et non au siècle; ou plutôt qu'il gémissé de ce que vous avez en vain perdu la virginité, de ce que votre mariage est demeuré stérile. Ou donc est l'époux qu'il vous avait donné? Tout aimable, tout bon qu'il pouvait être, la mort emporte tout, et brise les liens terrestres. Profitez de l'occasion, je vous en conjure, et faites de nécessité vertu. Ce qui dans les chrétiens est d'une importance décisive, c'est la fin et non le commencement. Paul commença mal, mais finit bien. Le commencement de Judas est digne d'éloges; sa fin tombe sous le poids de la trahison. Lisez Ezéchiel: « La justice du juste ne le délivrera pas en quelque jour qu'il ait péché; et l'impieité de l'impie ne lui nuira pas en quelque jour qu'il se convertisse de son impiété. » *Ezech.* xxxiii, 12. Voilà l'échelle de Jacob, par laquelle les anges montent et descendent, au haut de laquelle le Seigneur est penché, tendant la main à ceux qui succombent, et soutenant par sa vue les pas de ceux qui s'élèvent. S'il ne veut pas la mort du pécheur, s'il veut seulement qu'il se convertisse

gnitatem frustra amiseris, et fractus perdidisti nuptiarum. Ubi est maritus quem tibi dedisti? Etiam si amabilis, etiam si bonus fuisset, mors rapulisset omnia: et copulam carnis solvisset inferitus. Arrippe, quæso, occasionem, et fac de necessitate virtutem. Non quæserunt in Christianis initia, sed finis. Paulus male cepit, sed bene finivit. Judæus languit exordia; sed finis proditiõnem damnatur. Legit Ezéchiel: « Justitiam justus non liberabit eum, in quocumque die peccaverit. Et impietas impii non nocet ei, in quocumque die conversus fuerit ab impietate sua. » *Ezech.* xxxiii, 12. » Ista est scala Jacob, per quam Angeli ascendunt et descendunt: cui Dominus innititur lapis porrigens manum, et fessos ascenduntium gradus, sui contemplatione sustentans. Sed sicut non vult unum peccatoris, tantum (al. tantum quantum) et convertatur et vivat; ita tepidos oïdit, et cito et nauseam fecit. Cui plus dimittitur, plus diligit.

7. « Vestium cultus. » — Meretrici illa in Evangelio baptizata lacrymis suis, et crime, quo multos ante deeeperat, pedes Domini tergens, salvata est. *Luc.* vii.

et qu'il vive, il a les tièdes en horreur, et bientôt jusqu'à la nausée. Celui-là aime plus à qui est remise la plus grande dette.

7. *De la parure.* — Cette courtisane dont il est parlé dans l'Évangile, quand elle fut baptisée dans ses propres larmes, quand elle essuya les pieds du Seigneur avec ces mêmes cheveux qui tant de fois avaient servi à la séduction, fut sauvée. *Luc.* vii. Elle n'avait pas alors une coiffure aux nombreux replis, une chausure mignonne et bruyante, les sourcils peints. Plus elle était négligée, plus elle était belle. Que font sur le visage d'une servante du Christ le vermillon et la cèruse? L'un exagère l'éclat des joues et des lèvres; l'autre, la blancheur de la figure et du cou: traits de feu pour la jeunesse, aliment des passions, signes certains d'une âme impudique. Comment pourrait-elle pleurer sur ses péchés, celle dont les larmes découvriraient la peau, trahiraient des sillons sur son visage? Cet ornement ne vient pas du Seigneur, ce voile vient de l'Antéchrist. Comment ose-t-elle lever au ciel ce front que le Créateur ne saurait reconnaître? En vain prétendrait-elle sa jeunesse, ou même son enfance apparente. Une veuve, dispensée désormais de plaire à son mari, et qui réellement est veuve selon la pensée de l'Apôtre, n'a plus besoin de rien, si ce n'est de persévérance. L'image de la volupté revient à sa mémoire, elle comprend ce qu'elle a perdu, quelles furent ses délices. Eh

Non habuit crispantes mitras, nec stridentis calceolat, nec orbes sibi fuliginatos. Quanto fodiit tanto pulchrior. Quid facit in facie Christianæ purpureus et cerussa? quorum alterum ruborem gutturum labiorumque mendit; alterum candorem oris et cilli: ignis juvenum, fomenta libidinum, impediens mentis iudicia. Quomodo here potest pro peccatis suis, que lacrymis cutem undat, et sulcos dicit in facie? Ornatus iste non Dominus est; velamen istud Antichristi est. Quæ pudicitia erigit ad cælum vultus, quos Gordilior non agnoscat? Frustra obtenditur adolescentia, et ritus peccatis asseritur. Vidua que marito placent desivil, et juxta Apostolum vere vidua est, nihil habet necessarium nisi perseverantiam. Meminit pristinae voluptatis, scilicet quid amisit, quod delectata sit. Ardentes diabolus arguit, jejuniorem et vigiliorum furore (al. frigore) restringenda sunt. Aut loquendum nobis est ut vestit sumus; aut vestendum ut loquamur. Quid aliud pollicemur, et aliud ostendimus? Insuper personat castitatem, et totum corpus præsert impudicitiam.

bien, ces flèches enflammées du diable, c'est dans les rigueurs du jeûnes et des veilles qu'on les étroit. Ou notre parole doit être conforme à notre vêtement, ou le vêtement à la parole. Pourquoi faisons-nous espérer une chose quand nous en manifestons une autre? La langue redit les accents de la chasteté, et le corps tout entier respire la mollesse.

8. Voilà pour ce qui regarde l'extérieur et les ajustements. Du reste, « une veuve qui vit dans les délices » — cette parole n'est pas de moi, mais bien de l'Apôtre — « vivante est déjà morte. » *1 Tim.* v, 6. Que signifie cette expression: « Vivante est déjà morte? » Pour ceux qui ne savent pas, elle paraît vivre, ils ne soupçonnent pas qu'elle est morte par le péché; mais elle l'est aux yeux du Christ, à qui n'échappe aucun secret. « Toute âme qui aura péché sera frappée de mort. » *Ezech.* xviii, 4. « Il est des hommes dont les péchés sont manifestes et les péchés au jugement; il en est d'autres qui les traînent à leur suite, il y a pareillement de bonnes œuvres manifestes; et celles qui semblent différentes ne peuvent pas rester cachées. » *1 Tim.* v, 24, 25. Cela revient à dire: Plusieurs péchent avec tant de liberté, d'une manière si claire, qu'il suffit de les voir pour comprendre aussitôt qu'ils sont pécheurs. Quant à ceux qui dissimulent habilement leurs

8. Hoc quantum ad habitum pertinet et ornatum. Cæterum vidua que in deliciis est (non est meum, sed Apostoli) vivens mortua est. Quid sibi vult hoc quod ait: *etiamsi mortua est?* *1 Tim.* v, 6. Vivere quidem videtur ignorantibus, et non esse peccato mortua; sed Christo, quem secreta non fallunt, mortua est. « Anima que peccaverit, ipsa morietur. » *Ezech.* xviii, 4. « Quorundam hominum peccata manifesta sunt, præcedentia ad iudicium; quosdam autem et subsequuntur. Similiter et facta bona manifesta sunt, et que aliter se habent abscondi non possunt. » *1 Tim.* v, 24, 25. Quod dicit istiusmodi est: Quidam tam libere et palam peccant ut, postquam eos videris, statim intelligas peccatores. Alios autem, qui callide occultant vitia sua, ex sequenti conversatione cognoscimus. Similiter et bona apud aliquos in propalato sunt; in aliis longo usu discimus. Quid ergo necesse est nos jaculare pudicitiam, que sine comitibus et appendiciis suis, continentia et parcitate, fidem sui facere non potest?

vices, leur vie subséquente ne tarde pas à nous les révéler. De même, chez quelques-uns les vertus sont à découvert; chez d'autres, nous ne les apercevons qu'à la longue. Avons-nous donc besoin de faire parade de la chasteté, qui ne saurait démontrer son existence sans les vertus qui l'accompagnent et la complètent, la réserve et la sobriété? L'Apôtre châtie son corps et le soumet à l'empire de l'âme, de peur de ne pas observer lui-même ce qu'il prescrit aux autres: et une jeune femme qui se nourrit dans la délicatesse et l'abondance, serait sûre de sa chasteté?

9. En tenant ce langage, je n'entends pas condamner les aliments créés par Dieu pour que nous en usions avec actions de grâces; je veux seulement retirer aux jeunes personnes l'aiguillon de la volupté. Les fourmisées de l'Étna, la terre de Vulcain, le Vésuve et l'Olympe ne brûlent pas d'autant de feux que les moelles de la jeunesse s'enflamment de vin et de mets. Beaucoup foulent aux pieds l'avarice, on la rejettent avec sa bourse. On corrige la langue médisante par la loi du silence. Le soin du corps et l'excès de la parure pouvant être changés dans l'espace d'une heure. Tous les autres péchés sont au dehors, et l'extérieur est facilement dépoñillé. La passion seule, qui vient de Dieu pour la perpétuité de la famille, quand une fois elle a franchi ses bornes,

Apostolus macerat corpus suum, et anime subjicit imperio; ne quod aliis præcipit, ipse non servet: et adolescentula, fervente cibus corpore, de castitate securus est?

9. Neque vero hæc dicens, condemno cibos, quos Deus creavit ad utendum cum gratiarum actione; sed juvenibus et puellis incentiva aufero voluptatum. Non Ætnæ igitur, non Vulcania tellus, non Vesuvius et (1) Olympus tantis ardoribus æstant, ut juveniles medulle viuo plene, et dapibus inflammata. Avaritia calcatur a perisque, et cum marsupio deponitur. Maledicam linguam indictum emendat silentium. Cultus corporis et habitus vestium, unius hore spatio commutatur. Omnia alia peccata extrinsecus sunt; et quod foris est facile abijcitur. Sola libido insita a Deo, ob liberorum procreationem, si lines suos egressa fuerit, redundat in vitam, et quadam lege nature in coitum gosit erumpere. Grandis igitur virtutis est et sollicitæ diligentia, superare quod nata sis; in carne

(1) En Olympe, quem ignibus ardere non legimus, dicit viri substitutionem putari *Chimæram*, Tauri montis in Lyca, de quo Pausanias *Helic.* lib. 1, cap. xv, « Lyca, inquit, ut ferunt, indoluit olim Chimære ignibus. Sibi porta et Tauri promontorio grandem sinum claudit. » Et Philostr., « nonis Chimære necibus flagrant, » etc.

se invente un mal impérieux, et la nature elle-même pousse au désordre. C'est donc l'effet d'une grande vertu et d'une vigilance infatigable, de surmonter ce que vous êtes naturellement, de mener dans la chair une vie spirituelle, de lutter chaque jour contre vous-même, de surveiller avec les cent yeux d'Argus, comme parle la fable, l'ennemi que vous avez au dedans. Voilà ce que l'Apôtre disait en d'autres termes : « Tout péché commis par l'homme agit au dehors; mais la fornication flétrit son corps même. » *II Corinth.* vi, 18. Les médecins et ceux qui ont écrit sur le corps de l'homme, notamment Galien, dans ses livres sur l'hygiène, disent que le sang des enfants et des adolescents, ainsi que des hommes et des femmes à la perfection de l'âge, est extraordinairement chaud, et que par là même il est alors utile à la santé de manger et de boire des choses rafraîchissantes, tout comme aux vieillards, que la pituite et le froid envahissent; de prendre des aliments chauds et des vins généreux. De là cette recommandation du divin Maître : « Veillez sur vous, pour que vos œurs ne s'apaisent pas dans la gourmandise et l'ivresse, dans les sollicitudes de cette vie; » *Luc.* xxi, 34; et celle-ci de l'Apôtre : « Ne buvez pas trop de vin, dans lequel est la

non carnaliter vivere; tecum pugnare quotidie, et inclinum hostem Argi (ut fabule ferunt) centum oculis observare. Hoc est quod Apostolus verbis aliis loquatur. « Omne peccatum quod fecerit homo, extra corpus est. Qui autem fornicatur in corpore suo peccat. » *II Cor.* vi, 18. Alunt medici, et qui de humorum corporum scripserunt naturas, præcipueque Galenus in libris quorum titulus est *Περὶ Υγιάνης* (*Galeni libri de Tuenda sanitate*), puerorum et juvenum, ac perfectæ ætatis virorum mulierumque corpora insito calore fervere, et noxios esse his ætatis cibos qui calorem augent; sanitatque conducere frigida queque in esu et potu sumere. Sicut et contrario sensibus, qui pituita laborant et frigore, calidos cibos et vetera vina professe. Unde et Salvator : « Attendite, inquit, vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate, et curis hujus vitæ; » *Luc.* xxi; et Apostolus : « Nolite inebriari vino, in quo est luxuria. » *Ephes.* v, 18. Nec mirum hoc figulum sensisse de vasculo quod ipse fabricatus est, cum etiam Comicus, cujus finis est humanos mores nosse atque describere, dixerit :

Sine Cerere et Libero Bigot Venus.

TERENT. in *Eunuco*.

luxure. » *Ephes.* v, 18. Il n'est pas étonnant que le potier ait ainsi jugé du vase qu'il a lui-même façonné, quand le poète comique, dont le but est de saisir et de retracer les mœurs des hommes, a lui-même dit : « Sans pain et sans vin point d'amour. » *Terentius, in Eunu.*

10. *Ce que la jeunesse doit éviter dans l'alimentation.* — Et d'abord, si la force de l'estomac le permet, avant d'avoir passé les années de l'enfance, on ne doit boire que de l'eau, laquelle est froide de sa nature. Si la faiblesse du tempérament ne le permet pas, écoutez cette parole adressée à Timothée : « Usez d'un peu de vin à cause de votre estomac et de vos fréquentes défaillances. » Évitez ensuite les aliments chauds, quels qu'ils soient; et je ne parle pas seulement des viandes, dont le Vase d'Élection a porté cette sentence : « Il est bon de ne pas boire du vin et de ne pas manger de la chair; » mais, dans les légumes mêmes, il faut éviter ceux qui gonflent ou qui sont lourds : sachez qu'en ne convient à la jeunesse chrétienne comme l'usage des plantes. C'est pour cela qu'il est dit ailleurs : « Celui qui est infirme doit user des plantes. » *Rom.* xiv, 2. La chaleur excessive du corps sera tempérée par des aliments froids. C'est encore pour cette raison que les trois enfants et Daniël

10. « Quid vitandum juvenibus in cibis. — Primum igitur, si tamen stomachi firmitas patitur, donec pœulares annos transierit, aquam in potu sume, que natura frigidissima est. Aut si hoc imbecillitas prohibet, audi cum Timotheo : « Vino modico utere propter stomachum, et frequentes tuas infirmitates. » *I Tim.* v, 23. Deinde in ipsis cibis calida queque devita : non solum de carnibus loquor, super quibus vas electionis profert sententiam : « Bonum est vitum non bibere, et carnem non manducare; » sed etiam in ipsis leguminibus infantia queque et gravis (*id est gravidâ*) declinanda sunt, nihilque ita sciat contumacere Christianis adolescentibus ut esum olerum. Unde et in alio loco : « Qui infirmus est, alii, olera manducet. » *Rom.* xiv, 2. Ardore corporum frigidioribus epulis temperandus est. Sic (*id est*) autem tres pueri et Daniël leguminibus vesciebatur. Pueri erant, necdum ad sartagine venerant, in que rex Babilouius senes judices fixit. Nobis non corporis cultus, qui in illis (excepto privilegio gratiæ Dei) ex hujusmodi cibis enititur, sed anime vigor quaeritur, que carnis infirmitate fit fortior. Inde est quod nonnulli vitam pudicam abstinentiam, in medio itinere corrumpunt, dum solam abstergentiam carniûm putant

se nourrissaient de légumes. Ils étaient enfants, ils n'avaient pas encore abordé la fournaise où le roi de Babylone fit griller les vieillards qui remplissaient les fonctions de juges. Pour nous, nous ne cherchons pas cette beauté physique dont la frugalité fut chez eux la cause, à moins d'un bienfait exceptionnel de la divine grâce; c'est la vigueur de l'âme que nous cherchons, cette vigueur qui domine l'infirmité de la chair. De là vient que plusieurs de ceux qui soupirent après une vie pure, succombent au milieu du chemin; ils surchargent leur estomac de légumes, qui, pris avec réserve et modération, seraient inoffensifs. Or, pour dire toute ma pensée, rien n'enflamme le corps et n'excite ses révoltes, comme une nourriture mal digérée et les renvois qu'elle provoque. J'aime mieux, ma fille, pécher par défaut de modestie que par imprudence en exposant la cause du mal. Tout ce qui peut conduire à de coupables désirs, regardez-le comme un poison. La sobriété dans les repas, un appétit jamais entièrement satisfait sont préférables à trois jours de jeûne; mieux vaut se priver un peu chaque jour que se satisfaire à de rares intervalles. La meilleure pluie, c'est celle qui descend doucement sur la terre : de subites et violentes averses ruinent les champs, en entraînant les terres.

11. Quand vous mangez, n'oubliez pas qu'il

(1) Il est évidemment question là du grand évêque de Toulouse, à qui notre saint auteur dédia ses commentaires sur Zacharie, et dont il fait un si magnifique éloge dans une lettre à Rufin. Nous reviendrons sur la tendre amitié qui lia ces deux hommes, pour tâcher d'en apprécier les heureux effets et d'en découvrir l'origine.

et leguminibus onerant stomachum, que moderate percoque sumpta, innoxia sunt. Et, ut quod sentio loquar, nihil sic inflammat corpora et titillat membra genitalia sicut indigestus cibus ructosque contritus. Malo apud te, filia, verocumidia parumper quam causa periclitari. Quomodo seminatium voluplatum est, venenum puta. Parcus cibus et venter semper esuriens, triducens jejuniis præfertur; et multo melius est quotidie parum quam raro estis sumere. Pluvia illa optima est que sensum descendit in terram. Subitus et nimius imber in præceptis arva subvertit.

11. Quando comedis, cogita quod statim tibi orandum, illico et legendum sit. De Scripturis sanctis hæc fit sum versuum numerum; istud pensum Domino tuo reddo. Nec ante quieti membra concedas quam saltatum pectoris tui, hoc subteguine impleveris. Post hæc Scripturas sanctas doctorum hominum tractatibus lege; eorum dumtaxat quorum fides nota est. Non necesse habes aurum in luto quaerere; multis marga-

rons faudra prier ou lire immédiatement après. Prenez dans les saintes Ecritures un nombre déterminé de versets, et ne manquez pas de payer ce tribut au Seigneur. Ne vous livrez pas au repos avant d'avoir rempli de ces fleurs la corbeille de votre poitrine. A la suite du texte sacré, lisez les œuvres des érudits, mais de ceux-là seulement dont la foi n'est pas douteuse. Vous n'avez nul besoin de chercher l'or dans la fange; au prix de plusieurs perles, rachetez la perle unique. Tenez-vous à côté de Jérémie, essayant plusieurs routes, pour arriver à celle qui conduit au Père. L'amour des joyaux, des piergeries, des vêtements de soie, reportez-le tout entier sur la science des Ecritures. Entrez dans la terre de promission, où coulent des ruisseaux de lait et de miel. *Exod.* ii. Vivez de farine et d'huile, portez comme Joseph une robe aux couleurs variées; *Genes.* xxxvi; que vos oreilles soient uniquement percées, comme celles de Jérusalem, par la divine parole, afin qu'elles n'aient d'autre ornement que les grains de la moisson nouvelle. Vous avez le pieux Exupère, si recommandable par son âge et sa foi, qui peut fréquemment vous diriger par ses conseils. (1)

12. Faites-vous des amis par le moyen de ces richesses qui servent trop souvent à l'iniquité, afin qu'ils vous reçoivent dans les éternels tabernacles. *Luc.* xvi. Distribuez-leur vos biens,

ritis unam redime margaritam. Ita juxta Jereamiam in vis pluribus (*Jerem.* vi, 16), ut ad illam viam que ad Patrem (*id est patriam*) ducit, pervenias. Amorem molitimum atque gemmarum, sericiumque vestium, transfer ad scientiam Scripturarum. Ingrede terram repromissionis, lacte et melle manantem. *Exod.* ii. Comede similia et oleum; vestire cum Joseph variis indumentis; *Genes.* xxxvi; perforantur aures tuæ cum Jerusalem sermone Dei, ut pretiosa ex illis novarum segotum grana dependant. Habes Sanctum Exuperium, probatæ ætatis et fidei, qui te montis suis frequenter instituit.

12. Fac tibi amicos de iniquo mammona, qui te recipiant in æterna tabernacula. *Luc.* xvi. Illis tribue divitias tuas, qui non Phisades aves, sed cibarium panem comedant; qui famem expellant, non qui augeat luxuriam. Intelligence super egenum et pauperem. *Psal.* xi. Omni petenti te da, sed maxime domesticis fidei; nudum vesti, esurientem cibus, egrotantem vi-

non pour qu'ils mangent des oiseaux du Phasé, mais pour qu'ils aient le pain nécessaire à la vie, un aliment qui chasse la faim, et qui n'excite pas la luxure. Ayez l'intelligence ouverte sur le pauvre et l'indigent. *Psalm. xi.* Donnez à qui-conque vous demande, et surtout aux enfants de la foi; couvrez celui qui est nu, nourrissez celui qui a faim, visitez celui qui est malade. *Luc. vi.* Chaque fois que vous tendrez une main secourable, pensez au Christ. Gardez-vous, quand le Seigneur votre Dieu demande l'aumône, d'augmenter les richesses d'autrui.

13. Il faut éviter les conversations avec les jeunes gens. Combien les veuves nouent de tels entretiens avec confiance. Le saint amour n'est pas impatient. *Eloge de la vierge Eustochium.* — Fuyez la société des jeunes gens. Que votre maison ne voie jamais ces efféminés jaloux de leur chevelure, élégants, pommadés et lascifs. Expulsez celui qui chante, comme un être mal-faisant. Mettez hors de votre demeure les joueurs de flûte ou de lyre, tout ce chœur formé par le diable, comme on éloignerait le chant mortel des sirènes. N'allez pas souvent en public, précédée d'une troupe de serviteurs armés, ne vous produisez pas avec la déplorable liberté des veuves. C'est le pire des usages, qu'un sexe fragile, un âge sans consistance, abuse ainsi de sa liberté, et tienne pour licite tout ce qui lui convient. « Tout est licite; mais tout ne convient

sita. *Luc. vi.* Quotiescumque manum extendis, Christum cogita. Cave ne, mendicante Domino Deo tuo, alienas divitias augeas.

13. « Cavenda juvenum confabulationes. Confabulandi fiducia in viduis. Sanctus amor impatientiam non habet. Laudes Eustochii virginis. » — Juvenum fuge consortia. Comitalis, comptos, atque lascivos, demus tunc lecta non videant. Cantor pellatur, ut uxoris. Filicinas et psaltrias, et istiusmodi chorum diabolici, quasi mortifera sirenarum carmina protulit. (al. *devota ac proterva*) ex cubibus suis. Noli ad publicum subinde procedere, et spadum exercitū presentis, viduarum circumferri libertatem. Pessimæ consuetudinis est cum fragilis sexus et imbecilla aetas suo arbitrio abutitur, et putat licere quod libet. « Omnia quidem licent, sed non omnia expediunt. » *I Cor. vi. 12.* Nec procurato calamitatibus, nec formosus collictanens, nec candidus (al. *candidulus*) et rubicundus aescela adherat lateri tuo. Interdum animus dominusrum ex aucl-

(1) Fesset hinc bellum Prorethorum Colloas tuo Habere quam Graeci se Latini, et ex Hieronymianis plerique, tumet Eriam. et Marci-nus maluit. *Sapienter sapientior, etc.*

pas. » *I Corinth. vi. 12.* Ne souffrez pas qu'un procureur frisé, un frère de lait plein de grâce, un suivant blanc et rose, soit constamment à vos côtés. On juge même de l'esprit d'une maîtresse de maison par l'extérieur de ses servantes. Recherchez la société des vierges et des veuves pieuses. Si vous êtes parfois dans la nécessité de parler avec un homme, tâchez d'avoir des témoins; et que votre conversation soit de telle nature que vous n'éprouviez ni crainte ni rougeur, quand un autre survient. Le visage est le miroir de l'âme, et les yeux révèlent sans parler les mystères du cœur. Nous avons vu naguère une réputation usurpée, ne méritant que la dernière ignominie, voler à travers l'Orient. L'âge, l'appareil, l'attitude et la démarche, la société mêlée, le luxe de la table, les pompes de la royauté, tout rappelait les noms de Néron et de Sardanapale. Que la plaie des autres devienne la sauvegarde de notre santé. « L'homme de pestilence étant flagellé, l'insensé deviendra sage. » *Prov. xix. 21.* Le saint amour ne connaît point l'impatience. Les faux bruits tombent rapidement, et la vie qui suit juge celle qui précède. Il ne se peut pas que quelqu'un parcoure le temps présent sans éprouver les morsures des hommes: c'est un soulagement pour les pervers de tenir la réputation des justes, s'imaginant que la multitude des pécheurs diminue la gravité des péchés. Un feu de paille cependant est

larum habitu judicator. Sanctarum virginum et viduarum societatem appetit. Et si sermociandi cum viris incubuerit necessitas, arbitros ne devites; tutaque confabulandi fiducia sit ut, intrante alio, nec pavens nec erubescas. Speculum mentis est facies, et tacti oculi cordis fatentur arcana. Viduam nuper ignominiosum quemdam per totum Orientem voluisse rumorem. Et etas, et cultus, et habitus, et incessus, et indiscreta societas, exquisita epulatio, regalia apparatus, Neronis et Sardanapali nuptias loquuntur. Aliorum vulnus, nostra sit cautio. « Pestilenti flagellato, stultus sapientior erit. » *Prov. xix. 21.* (1) Sanctus amor impatientiam non habet. Falsus rumor cito opprimitur et vita proteritorum judicat de priore. Fieri quidem non potest ut, absque morsu hominum, vite hujus curricula quis portet: nec peccatum solatium est, bonos carpere, dum peccantium multitudinem putant culpam minui peccatorum. Sed laudat cito ignis stipule conquiescit, et exundans flammam, de-

bientôt éteint, et la flamme qui jaillit tout à coup ne tarde pas à disparaître, faute d'aliments. Si l'année dernière la renommée a propagé le mensonge, aurait-elle même dit la vérité; que le vice cesse, et la rumeur cessera. Si je vous parle de la sorte, ce n'est pas que je redoute de vous quelque chose de funeste, mais la tendresse de mon affection me fait même craindre ce qui n'offre aucun danger. Oh si vous pouviez voir votre sœur, s'il vous était donné d'entendre les discours qui sortent de cette bouche sacrée, vous reconnaîtrez dans ce faible corps une âme immense. Vous sentiriez tous les trésors de l'Ancien et du Nouveau Testament s'échapper en bouillonnant de sa poitrine. Les jeunes lui sont un jeu, la prière fait ses délices, elle tient le tambour, à l'exemple de Marie, et, Pharaon étant submergé, elle prélude au chœur des vierges: « Chantons un cantique au Seigneur; il a fait éclater sa gloire et sa puissance, il a jeté dans la mer le cheval et le cavalier. » *Exod. xv. 1.* Voilà les musiciennes qu'elle forme pour le Christ, les instrumentistes qu'elle instruit pour le Sauveur. Ainsi se passent le jour et la nuit; ainsi se dispose-t-on, avec une abondante provision d'huile pour les lampes, à la venue de l'Époux. Imitiez donc votre parente. Que Rome possède ce que possède Bethléem, tout autrement auguste que la cité romaine.

14. Vous êtes riche; il vous est aisé de sub-

stentibus nutrimentis, paulatim emoritur. Si anno præterito fama mentita est, aut si certe verum dixit, cessat vitium, cessabit et rumor. Hæc dico, non quod de te sinistrum quid metam, sed quod pietatis affectu, etiam que tata sunt, pertimescam. O si videres sororem tuam, et illud sacri oris eloquium coram te audire contingeret, carnes in parvulo corpusculo ingenuis animos. Audires totam veteris et novi Testamenti suppellectilem ex illius corde fervere. Jejunia pro ludo habet, orationem pro deliciis. Tenet tympanum in exemplum Mariæ; et, Pharaonem merso, virginum choro præcinit: « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem deiecit in mare. » *Exod. xv. 1.* Hæc docet psaltrias Christo, hæc fiduciam erudit Salvatori. Sic dies, sic nox ducitur, et oleæ ad lampadas preparato, sponsi expectatur adventus. Intare ergo et tu consanguineam tuam. Habet Roma quod angustior urbe Romana possidet Bethléem.

14. Habes opes, facile tibi est indigentibus victus subsidia ministrare. Quod luxurie parabat, virtus insinuat; nullam (al. *nulla*) nuptias contemplatura ti-

venir à l'alimentation des pauvres. Les préparatifs faits pour le luxe doivent servir à la vertu; quand on repousse l'idée du mariage, on n'a plus à craindre aucun dénuement. Rachez des vierges, que vous présenterez ensuite au divin Roi. Accueillez les veuves, que vous mêlerez comme des violettes aux lis des vierges, aux roses des martyrs; tressez de semblables couronnes en compensation de la couronne d'épines que le Christ a portée pour les péchés du monde. Réjouissez et soutenez en même temps votre noble père: qu'il apprenne de sa fille ce qu'il avait appris déjà de sa femme. La tête a blanchi, les genoux chancelent, les dents tombent; et ce front que la vicillesse a sillonné de rides, vous montrent la mort se tenant à la porte, et le bâcher qui n'est pas loin. Que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, nous vieillissons. Qu'il tienne prêt le viatique dont on a besoin pour un long voyage. Qu'il emporte avec lui ce qu'il doit forcément abandonner; ou plutôt, qu'il envoie d'avance au ciel ce que d'ailleurs la terre absorberait, s'il refuse.

15. Les jeunes veuves, dont plusieurs se sont rangées à la suite de Satan, après avoir prévarié dans le service du Christ, ont coutume de dire en contractant de nouveaux liens: Mon petit patrimoine s'en va chaque jour, l'héritage de mes pères se dissipe, tel serviteur m'a parlé d'une manière arrogante, telle servante a méconnu

ment egestatem. Redime virginis, quas in cubiculum regis inducas. Suscipe viduas, quas inter virginum lilia et martyrum rosas, quasi quasdam violas, miscas: pro corona spinea, in qua Christus mundi delicta portavit, talia certa compone. Letetur et adjuvet nobilissimus pater tuus: discat a filia, quod didicerat ab uxore. Jam incenuit caput, tremunt gena, dentes cadunt; et, fronte ob senium rugis arata, vicina est mors in foribus; designatur regis prope. Velimus nolimus, senescimus. Pareat sibi vaticium, quod longo itinere necessarium est. Secum portet quod iuvitas dimissurus est; imo præmittat in colum quod, si negaverit, terra consumitur est.

15. Solent adolescentule viduas, quarum nonnullæ abierunt retro post Satanam, cum luxuriata fuerint in Christo, nubentes dicere: Patrimonium meum quotidie perit; majorum hæreditas dissipatur; servus contumeliose locutus est; imperium ancilla neglexit. Quis procedat ad publicum? quis respondeat pro agrorum tributis? Parvulus meos quis erudit, et ver-nulas quis educat? Et hæc, proh nefas, causam op-

mon autorité. Qui soutiendra mes intérêts en public ? qui me répondra des rentes de mes campagnes ? qui fera l'éducation de mes enfants et celle de mes esclaves ? — Quelle aberration ! et voilà les motifs de mariage qu'elles mettent en avant, des motifs qui suffiraient seuls à les en éloigner. Une mère donne à ses enfants, non un père nourricier, mais un maître hostile ; non un protecteur, mais un tyran. Entraînée par la passion, elle oublie le fruit de ses entrailles ; au milieu de ses enfants qu'elle comprend pas le malheur qui leur arrive, elle tout à l'heure se dresse s'habille comme une nouvelle mariée. Pourquoi prétendre le patrimoine ? pourquoi l'arrogance de misérables serviteurs ? Avez-vous donc votre ignominie. Aucune n'entre dans le mariage que pour y trouver une satisfaction. Et certes, si la passion ne vous stimulait pas, quelle serait votre détermination de sacrifier ainsi votre chasteté comme des courtisanes, dans le but d'augmenter vos biens ; de profaner, pour une chose vile et périssable, le précieux et éternel trésor de la pudeur ? Des que vous avez une famille, comment voulez-vous rentrer dans l'état de mariage ? Si vous n'avez pas d'enfants, pourquoi ne pas craindre une stérilité dont vous avez déjà fait l'expérience, et préférer à un bien certain une chose incertaine ?

Les tablettes nuptiales. Mises des secondes nocces. — On dresse maintenant vos tablettes nup-

(1) Les servains et les orateurs ecclésiastiques n'étaient pas les seuls à stigmatiser ces testaments arrachés par la ruse ou la violence. L'auteur païen de la même époque, Ammien Marcellin, l'est si moins catégorique ni moins indigné. Voyez un remarquable passage de son Histoire, xxvii.

ponant matrimonii, quæ vel sola debuit nuptias impedire. Superducit mater filiis, non nutrimentum, sed hostem; non parentem, sed tyrannum. Inflammata libidine, obliviscitur uteri sui; et inter parvulos suos miserias nescientes, lugens diuini, nova nupta componitur. Quid obtendis patrimonium? quid superhiam servulorum? Confitere turpitudinem. Nulla idcirco maritum ducit ut cum marito non dormiat. Aut si certe libido non stimulat, quæ tanta insaniam est, in morem scortorum prostituta castitatem, ut augetur divitiis; et propter rem vilem alique perituram, pudicitia, quæ et pretiosa et æterna est, polluitur? Si habes liberos, nuptias quid requiris? si non habes, quare expertum non metuis sterilitatem; et rem incertam, certo præfers pudori?

« Sponsales tabulæ. Nuptiarum secundarum miseriarum. » — Scribuntur tibi nunc sponsales tabulæ, ut

tiales, afin de vous obliger sous peu à faire votre testament. Le mari finira d'être malade, et se qu'il exigera de vous à l'heure de la mort, il le fera lui-même avec l'espoir de vivre. S'il arrive que vous ayez des enfants de votre second mariage, c'est la lutte qui commence dans une maison, c'est la guerre intestine (1). Il ne vous sera pas permis d'aimer ces êtres à qui vous avez donné le jour, vous ne pourrez pas même les regarder d'un oeil de bienveillance; vous leur donnerez la nourriture en secret. Votre second mari sera jaloux du mort; et, si vous ne détestez pas vos premiers enfants, il lui semblera que vous aimez encore leur père. Si, lui-même ayant des enfants de sa première femme, vous êtes entrés chez lui, en vain serez-vous la plus douce des créatures; tous les comédiens, tous les mêmes, tous les lieux communs des rhéteurs se déchaineront contre l'horrible marâtre. Dès que l'enfant du premier lit sera malade, dès qu'il se sentira la tête appesantie, on vous fera passer pour une empoisonneuse. Ne lui donnez-vous pas à manger, vous êtes une cruelle; lui en donnez-vous, vous voulez le tuer. Je vous le demande, quel est le bien si grand qui présentent les secondes nocces, pour compenser tant de maux ?

16. Voulons-nous savoir ce que doivent être les veuves, lisons l'évangile selon saint Luc: « Là se trouvait Anne la prophétesse, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. » Luc. xi, 36. Anne signifiait

post paululum testamentum facere compellaris. Simul labitur mariti infirmitas; et, quod te mortuum facere vult, ipse victurus faciet; aut, si evenierit ut ex secundo marito habeas filios, domestica oritur pugna, intestinum prælium. Non licebit tibi amare liberos, nec æquis aspiciere oculos quos genuisti; clam perges cibos. Invidet mortuo; et, nisi oderis filios, adhuc eorum amare videberis patrem. Quod si præ priore uxore sobolem habes, domum te introducet; etiam si clementissima fueris, omnes Comedi et Mimographi, et communes rhetorum loci, in nostram secessivam declamabunt. Si privignis largieris, et condolerit caput, infamaberis ut venæba. Si non oderis cibos, crudelis; si dederis, malefica dixeris. Oportet, quid habent tantum boni secunda nuptia et hæc mala valeant compensare?

16. Volumus scire quales esse debeant viduæ? Le-

grâce; nous pourrions traduire Phanuel par *visage de Dieu*; Aser veut dire *beatitude* ou *richesse*. Comme depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, elle avait porté le fardeau du veuvage, comme de plus elle ne s'éloignait pas du temple de Dieu, persévérant nuit et jour dans le jeûne et la prière, elle mérita le don de la grâce spirituelle, une sorte de filiation divine, l'héritage de la richesse et du bonheur. Souvenons-nous de la veuve de Sarepta, qui préféra soulager la faim d'Elie que se sauver elle-même et ses enfants; et voilà que d'une poignée de farine elle se fait pour elle-même la semence d'une divine moisson. La farine est ensemencée, et le vase d'huile devient une source intarissable. Dans la Judée on manque de froment, les grains étaient morts dans la terre; et des flots d'huile coulaient dans la maison d'une veuve de la Gentilité. Nous voyons dans le livre de Judith, si du moins on l'accepte, une veuve amaigrie par les jeûnes, couverte d'habits de deuil, et qui par cet extérieur austère, pleurait moins son mari mort qu'elle n'attendait son véritable époux. Je vois ensuite sa main armée du glaive et baignée

dans le sang; je reconnais la tête d'Holopherne, qu'elle rapporte du milieu des ennemis. Une femme a vaincu les hommes forts, la chasteté tranche la tête à la passion; et, changeant aussitôt son extérieur revient à ses haillons victorieux, plus purs que toutes les parures du siècle.

17. Quelques-uns comptent à tort Débora parmi les veuves; et pensent que Barac était le fils de Débora; tandis que l'Écriture dit autre chose. Pour rappeler ce nom, il nous suffit qu'elle fut prophétesse et qu'elle figure au rang des juges. Elle pouvait dire: « Que vos discours sont doux à mon palais; ils sont plus agréables à ma bouche que le miel le plus pur. » *Psal. cxviii*, 103. Aussi recut-elle le nom d'abeille, nourrie qu'elle était des fleurs de l'Écriture, imprégnée des parfums de l'Esprit-Saint, composant de sa bouche prophétique les doux sucs de l'ambrosie. Noëmi, que nous pouvons dans nos langues modernes appeler *la consolée*, ayant perdu sur une terre étrangère son mari et ses enfants, reporta dans sa patrie l'honneur de son veuvage; avec ce seul viatique, elle s'attacha sa belle-fille la Moabite. Ainsi devait s'accomplir cet oracle d'Isaïe: « Envoyez, Seigneur, de la pierre du désert à la montagne de la fille de Sion, l'Agneau qui doit régner sur la terre. » *Isa. xvi*, 1. J'en viens mainte-

gnus Evangelium secundum Lucam: « Et erat, inquit, Anna prophetissa, filia Phanuel de tribu Aser. » Luc. xi, 36. Anna, interpretatur gratia. Phanuel, in lingua nostra, resonat vultum Dei. Aser, vel in beatitudinem, vel in divitias vertitur. Quia igitur, ab adolescentia usque ad octoginta quatuor annos viduitatis, omni sustinuerat, et non recesserat de templo Dei, diebus ac noctibus insistens jejunii et observationibus; idcirco meruit gratiam spirituum et observationibus; et nuncupari filia vultus Dei; et ab atavis, beatissime, divitiisque consecrari. Recordeamur viduam Sareptanæ, quæ et suæ et filiorum solati, Elie prætulit famem; ut in ipsa nocte mortura cum filio, superstitum hospitem reliqueret, malens vitam perdere quam elemosynam; et in pingulo farine seminarium sibi messis Dominica preparavit. Farina seritur, et olei capaces nascitur. In Judæa frumenti est penuria, grannum calix tritici ibi mortuum fuerat; *Joan. xii*; et in gentium vidua olei fluentia manabant. Legimus in

Judith (si cui tamen placeat volumen reciperi) viduam confectam jejunio et habitu lugubri sortitam, quæ non lugebat mortuum virum, sed æquale corporis, sponsi quærebatur adventum. Video armatam gladio manum, erantem dexteram. Recognosco caput Holophernis de mediis hostibus reportatum. Vincit viros femina, et castitas truncat libidinem; habitus repente mutato, ad victores sordes redit, omnibus sæculi cultibus mandidore.

17. (a) Quidam imperite et Deborah inter viduas numerant, licetque Barac arribantur Deboræ filium; cum aliud Scripturæ commentoret. Nobis ad hoc nominabitur quod Prophæta fuerit, et in ordine Judicum suppetat. Et quia dicens poterat: « Quam dulcia gutturi meo eloquia tua; super mel et favum ori meo; *Psal. cxviii*, 103; apud nomen accepit, Scripturam floribus pasta, Spiritalis Sancti odore perfusa, et dulces ambrosia succos prophæti ore componens. Noemi (quæ nobiscum (b) sonat παρρησιασμένη, quam

(a) Propter ceteris S. Ambrosium lib. de Vidua cap. 8. videtur insinuaris; illa enim Barac Deboræ filium tenuit, quod negant plerique alii, ex his etiam qui Deboram inter viduas esse. Scriptura autem filius vocat uxorem Lepidei, et quæ tunc vidua recte dicit illi viduam, vel quod demortuus jam esset maritus, vel quod Lepidei non vixit nisi nomen, sed artis, et vocabulum sit, mulierem *lycurianam*. (*Edif. Hg.*)

(b) Hæc prope nominis interpretatio Noemi hæc corecti, et quædam sororiam, veteribus quoque Lexicographis prope ignota est. Veritas dicitur amantiss *Dormiti*; non enim per T scribitur, sed per S litteram מְדִיטָה. Sed forte Hieronymus eorum vocis hujusmeti, non ele-

nant à la veuve de l'Évangile, cette veuve si pauvre, et cependant plus riche que tout le peuple d'Israël; celle qui prend un grain de sénévé, qui mêle le levain à trois mesures de farine, confessant le Père et le Fils par la grâce et l'union de l'Esprit-Saint; la même qui met deux oboles dans le trésor du temple. Tout ce qu'elle se trouvait posséder encore, toute sa richesse, elle l'offrit pour attester sa foi dans l'un et l'autre Testament. Voilà les deux Séraphins qui par leur triple acclamation glorifient la Trinité, et qui restent cachés dans les trésors de l'Église. De là vient le charbon ardent que saisissent les pinces des deux Testaments, et qui purifie les lèvres du pécheur.

18. Mais pourquoi rappeler les choses anciennes, les vertus de ces femmes dont le nom est consigné dans les livres, quand vous en avez beaucoup devant les yeux dans cette même ville que vous habitez, dont vous pouvez imiter l'exemple? Et pour n'être point accusé d'adulation en les énumérant toutes, je vous citerai seulement la pieuse Marcella, qui répondant à son origine, s'inspira visiblement de l'Évangile: Anne était restée sept ans avec son mari; celle-ci, sept mois: Anne attendait la venue du Christ; celle-ci possède celui que l'autre accusait: Anne chantait

interpretari possumus *consolatam*) marito et liberis peregre mortuis, pudicitiam reportavit in patriam; et hoc sustentata viatico (a) nurum Moabitudinem tenuit (*Ruth*. 1); et illud Isaïæ vaticinium completeretur: « Emitte agnum, Domine, dominatore terre de petra deserti, ad montem filiae Sion. » *Isaï*. xvi, 1. Venio ad Viduam de Evangelio, viduam pauperulam, *Luc*. xxi, omni Israelitico populo dilliore, qui accipiens granum stypsis, et nihilis fermentum in farina satis tribus, Patris et Filii confessionem Spiritus Sancti gratia temperavit, et duo minuta misit in Gazophylacium. Quidquid (al. id est *quidquid*) habere poterat in substantia sua, universaque divitias in utroque fidei suo obtulit Testamento. Hoc sunt duo Seraphim ter glorificantis Trinitatem, et in thesauros Ecclesie condita. Unde et forcipe utriusque Testamenti, ardens carbo comprehensus, purgat labia peccatoris.

18. Quod vetera repetam, et virtutes femininarum de liberis profuerim, cum possim multas ante oculos tibi proponere in Urbe quæ vivis, quarum imitari exemplum debeas? Et ne videar adulationem per singulas currere, sufficit tibi sancta Marcella, quæ respondens generi suo, aliquid nobis de Evangelio retulit. Anna septem annis a virginitate sua vixerat cum marito;

(a) Ruth tempe, que Boaz impati genuitque Obed, sui in Jesse et David, per quem Jesus Christus.

l'enfant vagissant encore; celle-ci proclame le triomphateur: celle-là parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël; celle-ci ne cesse de s'écrier avec les nations rachetées: « Le frère ne rachète pas; l'homme rachète-t-il? » *Psalin*. XLVIII, 8; ou bien encore: « Un homme est né dans cette ville, et le Très-Haut lui-même l'a fondée. » *Psalin*. LXXXV, 5. Je sais qu'il y a deux ans environ je publiai des livres contre Jovinien, dans lesquels je réduisais à néant, en m'appuyant sur l'autorité des Ecritures, les objections qui m'étaient adressées d'après le passage où l'Apôtre permet les secondes noces. Je n'ai pas besoin d'écrire de nouveau cela; vous pouvez l'extraire de mes écrits antérieurs, pour ne point dépasser les limites d'une lettre, je ne veux plus ajouter que ce conseil: Pensez chaque jour que vous devez mourir, et vous ne penserez jamais à un second mariage.

LETTRE LV.

A AMANDUS.

Le prêtre Amandus lui avait adressé par lettre trois questions, et l'avait de plus consulté sur l'état d'une certaine sœur; Jérôme répond en détail.

Jérôme à son pieux maître et frère vénéré, Amandus prêtre.

1. Une courte lettre ne saurait exposer de lar-

ista septem mensibus: illa Christi expectabat adventum; ista tenet quem illa susceperat: illa virginiam canebat (al. *cernebat*); ista prædicat triumphum: illa loquebatur de eo omnibus qui expectabant redemptionem Israël (al. *Jerusalem*); hæc cum rebus gentibus clamitat: « Frater non redimit, redimet homo; » *Ps*. XLVII, 8; et de alio *Psalmo*: « Homo redimet in ea, et ipse fundavit eam altissimus. » *Ps*. LXXX, 1. Sed me ante hoc ferme benedictum, editisse libros contra Jovinianum, quibus venientes e contorto questiones, ubi Apostolus concessit secunda matrimonium, Scripturarum auctoritate contrivi. Et non est neque eadem ex integro scribere, cum possis inde quæ scripta sunt mutari. Hoc tantum, ne modum egrediar epistolæ, admonitum te volo: Contra quodlibet te esse morturam, et nunquam de secundis nuptiis cogitabis.

EPISTOLA LV.

AD AMANDUM.

Amando Presbytero, qui sibi proposuerat per litteras tres questiones, simulque de quadam Sorore sua consulerat, ad singula respondet.

Domino vere sancto et suscipiendo fratri Amando Presbytero, et Hieronymus.

1. Brevis Epistola longas explicare non valet quæ-

gues questions; renfermant beaucoup de choses dans un petit espace, elle doit abrégier par l'expression ce dont le sens est fort étendu. Vous me demandez ce que signifie cette parole de l'Évangile: « Ne soyez pas en sollicitude pour le lendemain; à chaque jour suffit sa malice. » *Math*. vi, 34. Le lendemain, dans les saintes Ecritures, a le même sens que l'avenir; ainsi, lorsque Jacob prononce cette parole: « Ma justice m'avancera demain. » *Genes*. xxx, 33. Ainsi, lorsqu'un autel est construit par les deux tribus de Ruben et de Gad et par la demi-tribu de Manassé, une députation leur étant envoyée par tout Israël, elles répondent au grand prêtre Phinée, qu'elles avaient dressé cet autel pour que le lendemain, on ne déniât pas à leurs enfants le droit d'adorer Dieu. *Jos*. xxii, 24. Il serait facile de trouver bien des passages semblables dans l'Ancien Testament. En nous défendant la préoccupation des choses futures, le Seigneur nous permet la pensée des choses présentes, à raison de la fragilité de notre vie. Quant à ce qu'il ajoute: « A chaque jour suffit sa malice, » voici comment il faut l'interpréter: C'est assez que nous pensions aux angoisses actuelles que le monde nous suscite en passant. Quel besoin avons-nous d'étendre nos soucis à des choses incertaines et futures, que nous pouvons ne jamais voir, ou perdre aussitôt que nous les aurons saisies? Le mot *xxxix* que nous traduisons par *malice*, a deux si-

gnifications en grec, malice et affliction; et c'est affliction qu'il faudrait dire ici plutôt que malice. Si quelqu'un cependant s'obstine dans cette dernière interprétation, s'il veut absolument qu'il faille lire malice, au lieu d'affliction ou d'angoisse, nous devons l'expliquer dans le même sens que le passage où le monde nous est représenté comme reposant tout entier dans le mal, et selon cette parole de l'oraison dominicale: « Délivrez-nous du mal. » *Math*. vi, 3. C'est nous apprendre que le combat du jour présent nous suffit contre la perversité de ce siècle.

2. En second lieu, vous m'avez interrogé sur un passage de la première Epître du bienheureux apôtre Paul aux Corinthiens, dans lequel il est dit: « Tout péché commis par l'homme est hors de son corps; mais le fornicateur pèche contre son corps même. » *I Corinth*. vi, 18. Remontons un peu plus haut, pour en venir ensuite à ce texte; et n'essayons pas d'en comprendre le sens en nous en tenant simplement aux dernières expressions. « Le corps n'est pas pour la fornication, dit l'Apôtre, mais bien pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps. Or Dieu a ressuscité notre Seigneur, et nous ressuscitera de même par sa puissance. Ignorez-vous que vos corps sont les membres du Christ? Et ces membres du Christ, j'en fais donc les prostituer à la courtisane? Loïn de moi. Ignorez-vous qu'en s'missant à la courtisane, on est avec elle un

cal, et militiam, et afflictionem, quam *xxxix* Greci dicunt, et hic magis pro malitia transferri debuit afflictio. Quod si contentiose (al. *contentione*) quis ducitur, nolens *xxxix* afflictionem sonare et angustias, sed militiam, illo sensu explanandum est, quo mundus in maligno, hoc est in malo positus sit; et in Dominica Oratione dicimus: « Libera nos a malo; » *Math*. vi, 3; ut sufficit nobis contra militiam hujus sæculi præsens habere certamen.

2. In secundo quaesisti loco de bestia Apostoli Pauli prima ad Corinthios Epistola, in qua loquitur: « Omne peccatum quod fecerit homo, extra corpus est; qui autem fornicatur, in corpus suum peccat. » *I Cor*. vi, 18. Legamus ergo paulo superius, et sic ad hæc verba veniamus, ne de extremis paribus, et ut ita dicam, candida capituli totam sententiam nosse cupiamus. « Corpus, inquit, non fornicationi, sed Domino, et Dominus corpori. Deus autem qui Dominum suscitavit, et nos cum illo suscitabit per virtutem suam. Nescitis quia corpora vestra membra Christi sunt? Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? Absit. An neces-

même corps ? car ils seront deux dans la même chair, est-il écrit. » *Ibid.* 13 et seq. « Celui qui s'unit au Seigneur, devient un même esprit avec lui. Fuyez la fornication. Tout péché commis par l'homme est hors de son corps ; mais le fornicateur pêche contre son corps même. » Le saint Apôtre attaque la luxure ; et plus haut encore il avait dit : « Les aliments sont pour le ventre, et le ventre est pour les aliments ; mais Dieu détruira ces deux choses. » Maintenant, et par une suite logique, il attaque la fornication. En effet, la luxure est la mère du désordre ; l'abondance de la nourriture et du vin engendré la corruption ; et l'ordre des vices suit celui des causes qui les amènent. Tout péché, le vol, par exemple, le meurtre, la fraude, le parjure et les autres pareils, laissent le remords après l'action commise ; le licre a beau tenter, la conscience tourmente. Seule la volupté nous expose aux mêmes tentations, aux mêmes dangers, aux mêmes entraînements, dans le temps même de la pénitence ; si bien qu'en y pensant encore dans le but de nous corriger, nous pouvons pécher par là même. Autre explication : Les péchés dont nous avons parlé sont extérieurs ; nous agissons toujours au détriment d'autrui : la fornication ne porte pas seulement atteinte à la conscience, mais outrage aussi le corps. Le Seigneur a dit : « Voilà pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, pour s'attacher à son

tis, quia qui conjugit se meretrici, unum corpus est ? Erunt enim, inquit, duo in carnem unam. » *Ibid.* 13 et seqq. « Qui autem conjugit se Domino, unus spiritus est. Fugite fornicationem. Omne peccatum quodcumque fecerit homo, extra corpus est ; qui autem fornicatur, in corpus suum peccat. » Sanctus Apostolus contra luxuriam disputans, et in superioribus dicens : « Ecce ventri, et venter escis ; Deus autem et hunc et illas destruet, » consequenter venit ad fornicationem. Etenim luxuria mater libidinis est, ventremque distentum cibo, et vini potionibus irrigatum, voluptas genitalium sequitur ; atque, ut alibi dictum est, per membrorum ordine, ordo vitiorum est. Omne itaque peccatum, verbi gratia furtum, homicidium, rapina, perjurium, et cætera his similia, post factum penitentiam habent ; et licet invitent lucrum, tamen mordet conscientia. Voluptas sola ac libidinis etiam in ipso tempore penitentiæ, præteritis stimulis patitur et titillationem carnis, et incantiva peccati ; ut per hæc que corrigi cupimus, cogitantes, rursum sit materia delinquendi. Aliter : Cætera peccata fornicationis sunt ; quidquid enim egerimus, in alios agimus : fornicatio

épouse, et ils seront deux dans une chair. » *Marc.* x, 7, 8. Celui qui pêche avec la femme étrangère, profane son propre corps, le temple même du Christ. Donnons encore une autre explication, pour n'omettre aucune des interprétations grecques. Le corps est l'instrument ou bien la victime du péché. Le vol, l'homicide, tous les péchés hors la fornication s'accomplissent au dehors ; la fornication seule dégrade le corps lui-même : d'un côté, l'homme nuit au prochain ; de l'autre, il se nuit à lui-même. Il y en a qui donnent cette explication : D'après le Livre saint, la femme est le corps de l'homme, et quiconque commet la fornication pêche contre son propre corps, c'est-à-dire contre sa femme, qu'il outrage par son infidélité, qu'il fait en quelque sorte participer à son péché, bien qu'elle soit innocente.

3. J'ai trouvé dans le pli qui renfermait votre lettre et votre court mémoire, un petit billet portant ces quelques mots : « Il faudra lui demander, à moi sans nul doute, si la femme qui s'est éloignée d'un mari adultère ou sodomite, et qui s'est vue forcée d'en accepter un autre, peut sans faire pénitence participer aux sacrements, pendant que le premier mari vit encore. — En lisant cela, je me suis souvenu de ce verset du psaume : « Inventant de vaines excuses dans le péché. » *Psal.* cxi, 4. Tous les hommes sont ingénieux à défendre leurs vices ; et tout ce que nous fai-

non solum conscientiam fornicantis, sed et corpus maculat ; ac secundum sententiam Domini, qui ait : « Propter hoc relinquet homo patrem et matrem, et adheret uxori suæ, et erunt duo in carnem unam ; » *Marc.* x, 7, 8 ; etiam ipse cum meretrici unum corpus efficitur ; et peccat in corpus suum, dum templum Christi facit corpus esse meretriciæ. Dicamus et aliter, ne ullam Græcorum sententiam præterire videamur. Aliud est peccare per corpus, aliud in corpore. Furtum, homicidium, et cætera absque fornicatione peccata, manu administramus extrinsecus : fornicatio sola intrinsecus in corpore nostro exercetur a nobis, non per corpus in alios : et per præpositio ministerium habet ; in, autem in se passionem. Sunt qui edisserant quod secundum Scripturam uxor viri corpus sit, et quicumque fuerit fornicatus, peccet in corpus suum, hoc est in uxorem, dum eam sua fornicatione commaculat, et facit eam non peccantem, sua commixtione peccare.

3. Reperi junctam Epistolæ et Communitorio (al. *Commentariolo*) tuo brevem chartulam, in qua hæc indita ferebantur : Quærendum ab eo, id est a me,

sons par volonté, nous l'attribuons aux irrésistibles penchans de la nature. C'est comme si le jeune homme disait : Je suis entraîné par la violence de mes passions, tout en moi me porte à les satisfaire. — L'homicide dirait à son tour : J'étais dans une complète indigence, je n'avais ni de quoi manger ni de quoi me couvrir ; et, si j'ai versé le sang de mon semblable, c'est pour ne pas mourir moi-même de faim et de froid. — Répondez donc à cette sœur qui désire avoir notre opinion sur son état, non par nos paroles, mais par celles de Paul : « Ignorez-vous, mes frères, car je parle à ceux à qui la loi n'est pas inconnue, que la loi domine dans l'homme tant qu'il est vivant ? La femme qui est en pouvoir de mari, demeure astreinte à la loi tout le temps que l'homme vit ; mais, si l'homme vient à mourir, elle est délivrée de cette loi. Donc, pendant que vit son mari, elle se rendra coupable d'adultère en épousant un autre homme. » *Rom.* vii, 1 et seq. L'Apôtre dit encore ailleurs : « La femme est liée tout le temps que son mari vit ; si le mari s'endort du dernier sommeil, elle est libre ; qu'elle se marie à qui elle voudra, pourvu que ce soit dans le Seigneur. » *I Corinth.* vii, 39. Coupant court à toutes les excuses, l'Apôtre a défini de la manière la plus formelle que la femme, tant que vit son mari, devient adultère en contractant de nouveaux liens. Ne

m'objectez pas, je vous prie, la violence du ravisseur, les instances d'une mère, l'autorité d'un père, l'obsession des parents, les embûches et les insultes des serviteurs, les portes temporelles. Tant que le mari vit, serait-il adultère, sodomite, couvert de toute sorte d'ignominies, et la femme l'ait-elle abandonné par suite de tous ces crimes, il est toujours censé son mari ; elle ne peut pas en accepter un autre. L'Apôtre ne décide pas cela de sa propre autorité ; c'est le Christ qui parle en lui ; il se conforme au langage que le Christ lui-même tient dans l'Evangile : « Celui qui renvoie sa femme, hors le cas de fornication, l'expose à l'adultère ; et celui qui reçoit la femme renvoyée, est adultère lui-même. » *Matth.* v, 32. Remarquez bien ces expressions : « Celui qui reçoit la femme renvoyée, est adultère ; » que la femme ait abandonné le mari, ou que le mari l'ait renvoyée, celui qui la reçoit n'en est pas moins un adultère. Aussi, comprenant le lourd fardeau du mariage, les apôtres disaient-ils : « Dès qu'il en est ainsi, il n'est pas avantageux pour l'homme de se marier. » Et le seigneur leur répond : « Qui peut comprendre, comprenne. » *Matth.* xix, 10, 12. Puis aussitôt, par l'exemple des trois eunuques, il conclut au bonheur de la virginité, qui ne connaît elle aucun lien charnel.

4. Je n'ai pas même bien pu comprendre ce

utrum mulier relicto viro adultero, et sodomita, et alio per vim accepto, possit absque penitentia communicare Ecclesie, vivente adhuc eo quem prius reliquerat. Quod legens, illius versiculi recordatus sum : « Ad excusandas excusationes in peccatis. » *Ps.* cxi, 4. Omnes enim homines vitia nostris favemus ; et quod propria facimus voluntate, ad naturam referimus necessitatem. Quomodo si dicat adolescens : Vim patior corporis, me ad libidinum ardor impellit, ipsa organa membrorum genitalium et compositio corporis, feminæ quartis amplexus. Et rursum si homicida, in egestate, inquit, eram, indigebam cibo, tegmen corporis non habebam ; ideo alienum sanguinem fudi, ne ipse fame et frigore morerer. Responde itaque sorori quæ a nobis super suo statu querit, non nostram, sed Apostoli sententiam. « An ignoratis, fratres, scientibus enim Legem loquor, quoniam lex dominatur homini quanto tempore vivit ? Mulier enim que subviro est, vivente viro, astricta est Legi. Quod si mortuus fuerit vir ejus liberata est a lege viri. Ergo vivente viro, adultera erit, si dixerit alterum virum. » *Rom.* vii, 1 et seqq. Et in alio loco : « Mulier alligata est quanto tempore

vivit vir ejus. Si autem dormierit vir ejus, liberata est ; cui vult nubat, tantum in Domino. » *I Cor.* vi, 39. Omnes igitur cautiones Apostolus amputans, apertissime definitivè vivente viro adulteram esse mulierem si alteri nupserit. Nolo mihi profers raptoris violentiam, matris persuasionem, patris auctoritatem, propinquorum catervam, servorum insidias atque contemptum, damna rei familiaris. Quædam vivit vir, licet adulter sit, licet sodomita, licet flagitiis omnibus cooperetur, et ab uxore propter hæc scelera derelicta, maritus ejus reputatur, cui alterum virum accipere non licet. Nec Apostolus hæc propria auctoritate decernit, sed Christo in se loquente ; Christi verba secutus est, qui ait in Evangelio : « Qui dimittit uxorem suam, excepta causa fornicationis, facit eam moechari ; et qui dimissam accipit, adulter est. » *Matth.* v, 32. Animadvertite quid dicat : « Qui dimissam accipit, adulter est ; » sive ipsa dimiserit virum, sive a viro dimissa sit, adulter est qui eam accipit. Unde et Apostoli gravem conjugii sacramentum intelligentes : « Si ita est, inquit, non expedit homini uxorem accipere. » Ad quos Dominus : « Qui potest, inquit, capere, capiat. »

que cette sœur a prétendu dire en parlant d'un mariage forcé. Qu'est-ce donc que cette violence? Cet homme l'aurait-il enlevée en réunissant une troupe nombreuse; mais pourquoi n'a-t-elle pas ensuite fui son ravisseur? Qu'elle lise les livres de Moïse; elle verra que l'épouse d'un homme, quand elle subit une violence dans un lieu habité sans avoir poussé de cri, est punie comme coupable d'adultère. *Deut. xxii*. Si c'est dans les champs, on l'absout, et l'oppressur demeure seul coupable devant la loi. En conséquence, si cette sœur qui déclare avoir épousé par force un autre mari, veut recevoir le corps du Christ et n'être pas tenue pour adultère, qu'elle fasse pénitence, mais de telle façon qu'à partir de ce jour elle n'ait plus de rapport avec cet homme, injustement appelé mari, et qui n'est qu'un adultère. Si cela lui paraît trop dur, si elle n'a pas le courage de renoncer à cette voie criminelle, de préférer le Seigneur à la volupté, qu'elle écoute la sentence de l'Apôtre: « Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur et celui des démons. Vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons. » *1 Corinth. x*, 20. Ailleurs encore il s'écrie: « Quelle communication peut-il exister entre la lumière et les ténèbres? quel accord entre le Christ et Bélial? » *II Corinth. vi*, 14, 15.

Math. xix, 10 et 12. Statimque, sub exemplo trium eunuchorum, virginitalis infertilitatidinem, que nulla carne lege tenetur.

4. Neque satis animadvertere potui quid sit quod dicere voluit, alio viro per vim accepto. Quid est per vim accepto? Congregata videlicet multitudinē, nolentem rapuit: et quare postea raptorem rapta non dimisit? Legat libros Moysi, et inveniet desponsatam viro, si in civitate fuerit oppressa, et non clamaverit, puniri quasi adulteram. *Deut. xxii*. Si autem in agro oppressa sit, innoxiam esse a scelere, et violentum legibus subjacere. Ergo et ista soror que, ut dicit, vim passa est ut alteri jungeretur, si vult corpus Christi accipere, et non adultera reputari, agat penitentiam; ita dicitur: a tempore penitentie non copulatur. Quod si ei durum videtur, et semel dilectum non potest devellere, nec præferre Dominum voluptati, audiat Apostolum conclamantem: « Non potestis calicem Domini bibere, et calicem demoniorum. Non potestis mensam Domini communicare, et mensam demoniorum. » *1 Cor. x*, 20. Et in alio loco: « Que communicatio luci ac te-

Je dis une chose nouvelle; je me trompe cependant, c'est une chose ancienne et qui repose sur l'autorité de l'Ancien Testament. Si cette femme, quittant son second mari, veut revenir avec le premier, elle ne le peut pas; car il est écrit dans le Deutéronome: « Après qu'un homme a pris une femme et l'a reçue chez lui, s'il arrive qu'il ne puisse plus la supporter à raison de quelque infirmité repoussante, il écrira l'acte de répudiation et le lui remettra à la main; c'est ainsi qu'il la renverra de sa maison. Lorsque, s'étant éloignée, elle aura pris un autre mari, si celui-ci la déteste à son tour, lui donne l'acte de répudiation et la renvoie de chez lui, ou même s'il vient à mourir, le premier mari ne pourra pas la reprendre pour sa femme; car elle est souillée, elle est devenue abominable aux yeux du Seigneur. N'entraînez pas au péché cette terre qui est la vôtre, dont le Seigneur votre Dieu vous a transmis la possession. » *Deut. xxiv*, 1 et seq. Je vous en prie donc, tâchez de la consoler et de l'encourager à faire son salut. Les chairs putrides appellent le fer et le feu; cela ne tient pas à la médecine, mais à la plaie: si le médecin n'use pas d'une cruelle indulgence, c'est pour sauver; s'il se montre impitoyable, c'est par commisération.

5. La troisième et dernière question que vous

nebris? Qui consensus Christo et Belial? » *II Cor. vi*, 14, 15. Rem novam loquor, imo non novam, sed veterem, que veteris Testamenti auctoritate firmatur. Si reliquerit secundum virum, et concubinari voluerit priorem, non potest. Scriptum est enim in Deuteronomio: « Si acciperit homo uxorem, et habuerit eam; et non invenierit gratiam in conspectu ejus propter aliquam infirmitatem, scribet libellum repudii, et dabit in manus ejus; et dimittet eam de domo sua. Cumque ingressa alterum maritum duxerit, et ille quoque oderit eam, dederitque ei libellum repudii, et dimiserit de domo sua, vel certe mortuus fuerit, non poterit prior maritus recipere eam in uxorem; quia polluta est, et abominabilis facies coram Domino. Ne peccare facias terram tuam, quam Dominus Deus tuus tradidit tibi possidendam. » *Deut. xxiv*, 1 et seq. Unde obsecro te, ut consideris eam, imo provocas ad salutem. Putrida carnes ferro indigent et cauterio; nec est medicina culpa, sed vulneris: cum clementi crudelitate non parcat medicus, ut parcat; severi, ut miseretur.

5. (a) Tertia, id est, extrema propositio tua fuit de eodem Apostoli Epistola, ubi de resurrectione dispu-

(a) Hinc alteram epistolam incipiunt Mss. veteres libri, Vaticanus, scribo ad quem supra. Vel aliam Epistolam responsio, unde supra.

Nonnullam, elique, huc preposita epigrapha ex unio, « Epistolarum Propositio fuit de eodem Apostoli, » etc. vel « Propositio tua fuit. »

m'avez adressée porte sur cette même épître où, traitant de la résurrection, l'Apôtre en vient à dire ces paroles: « Il faut qu'il règne, jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds; et le dernier ennemi qu'il détruira, c'est la mort; car toutes choses sont sous ses pieds. » *I Corinth. xv*, 25, 26. En disant que tout est soumis à son empire, Paul excepte évidemment celui qui lui a tout soumis. « Quand tout aura reconnu sa loi, le Fils lui-même sera soumis à celui qui l'a placé au-dessus de tout; afin que Dieu soit tout en toutes choses. » Je m'étonne que vous ayez voulu m'interroger là-dessus, après que saint Hilaire évêque de Poitiers a complété le onzième livre contre les Ariens par la solution de cette même question. Disons-en cependant quelque chose. Tout ce qui choque ici, c'est que le Fils doive être soumis au Père. Mais qu'est-ce qui le déprime et l'humilie davantage: d'être soumis au Père, ce qui n'est souvent qu'un témoignage de piété, comme dans cette parole du psaume: « Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à Dieu? » *Psal. lxi*, 4; ou bien de subir le supplice et la malédiction de la croix: « Maudit quiconque est suspendu au gibet? » *Deut. xxi*, 23. Si donc il est devenu un objet de malédiction pour nous, afin de nous délivrer de la malédiction, pourquoi vous étonnez-vous que pour nous il devienne soumis, afin de nous soumettre à son Père?

tans, venit ad eum locum in quo scriptum est: « Oportet enim eum regnare, donec ponat omnes inimicos suos sub pedibus suis. Novissime autem inimica destruet mors. Omnia enim subjecta sunt sub pedibus ejus. » *I Cor. xv*, 25, 26. Cum autem dixerit quia omnia subjecta sunt ei, haud dubium quin præter eum qui subjecti ei omnia. « Cum vero subjecta ei fuerint omnia, tunc et ipse Filius subjicietur ei qui sibi subjecti omnia; ut sit Deus omnia in omnibus. » Et miror te hoc a me querere voluisse, cum sanctus Hilarius Pictaviensis Episcopus, undecimum librum contra Arianos hac questione et solutione compleverit. Tamen pauca saltem dicamus, omne in hoc scandalum est quare Filius Patri subjectus esse dicatur. Quil est turpis sive inferius, Patri subjici, quod sæpe pietatis est ut in Psalmo scribitur: « Nomen Dni subjecta erit, anima mea? » *Ps. lxi*, 4; an crucifigi et maledictum crucifigenti? « Maledictus enim omnis qui pendet in ligno. » *Deut. xxi*, 23. Qui ergo pro nobis maledictum factus est, ut nos de maledictione liberaret, miraris si pro nobis subjectus sit, ut nos Patri faciat esse subjectos, dicens in Evangelio: « Nemo vadit ad patrem nisi per

« Personne, a-t-il dit, ne va au Père que par moi; » *Joan. xiv*, 6; et plus haut: « Quand je serai élevé au-dessus de la terre, j'enlèverai tout à moi. » *Ibid. xii*, 32. Dans la parole des fidèles, le Christ est déjà soumis au Père, parce que tous les croyants, et même tous les hommes, sont réputés les membres de son corps. Dans les incrédules, les Juifs, les païens et les hérétiques, il est comme insoumis, une partie de ses membres n'ayant pas subi le joug de la foi. A la fin du monde, quand tous les membres auront vu régner le Christ, ou bien son corps, ces membres eux-mêmes lui seront soumis, tout le corps du Christ sera soumis à Dieu le Père, « pour que Dieu soit alors tout en toutes choses. » Il ne dit pas précisément le Père, mais bien Dieu, ce qui est le vrai nom de la Trinité, se rapportant également au Père, au Fils et au Saint-Esprit: c'est l'humanité qui se trouve ainsi soumise à la divinité. Et par humanité nous ne devons pas entendre la mansuétude et la clémence, que les Grecs appellent philanthropie; nous entendons par là le genre humain tout entier. Telle est la signification qu'il faut attacher à cette parole: « Afin que Dieu soit tout en toutes choses. » Dans le temps présent, notre Seigneur et Sauveur n'est pas tout en toutes choses; il ne rentre dans chacune qu'en partie. Il est, par exemple, sage dans Salomon, honte

me; » *Joan. xiv*, 6; et: « Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me. » *Id. xii*, 32. Christus in his qui fideles sunt, subjectus est Patri; quia omnes credentes, imo omne hominum genus, corporis ipsius membra reputantur. In his autem qui increduli sunt, id est, Judæis et Ethnicis, et Hæreticis, insubjectus esse dicitur, quia pars membrorum ejus non est subjecta fidei. In fine autem mundi, cum omnia membra regnantem viderint Christum, id est, corpus suum, etiam ipsa subjicietur Christo, id est, corpori suo, ut omne Christi corpus subjiciatur Deo et Patri: « ut sit Deus omnia in omnibus. » Non ait: « Ut sit Pater omnia in omnibus; » sed « ut sit Deus; » quod proprium nomen est Trinitatis, et tam ad Patrem quam ad Filium et Spiritum Sanctum referri potest; ut humanitas subjiciatur divinitati. Humanitatem hoc loco dicimus, non mansuetudinem et clementiam, quam Græci *φιλανθρωπία* vocant, sed omne hominum genus. Porro quod ait, « ut sit Deus omnia in omnibus; » hoc sensu accipiendum est est: Dominus atque Salvator noster nunc omnia non est in omnibus, sed pars in singulis. Verbi gratia, in Salomone sapientia, in David bonitas,

dans David, patience dans Job, science de l'avenir dans le prophète Daniel, foi dans Pierre, zèle dans Phinées et Paul, virginité dans Jean, ainsi des autres. Mais, quand sera venue la fin de toutes choses, il sera tout en tous, de telle sorte que chaque saint aura toutes les vertus, et dans tous sera le Christ tout entier.

LETTRE LVI.

AUGUSTIN A JÉRÔME.

Augustin questionne Jérôme sur la nouvelle traduction de l'Ancien Testament, quand on avait déjà celle des Septante; puis, à propos de la représentation faite à Pierre par Paul, *Galat. II*, il lui demande compte du patronage accordé dans cette circonstance au mensonge officieux.

Au bien-aimé maître, au frère si digne d'un profond respect et d'une affection sincère, prêtre comme lui, Augustin à Jérôme.

1. Jamais personne n'a facilement été connu de quelqu'un comme vous l'êtes de moi, par la douce joie que m'ont donnée vos études dans le Seigneur, et vos exercices vraiment libéraux. Je désirerais bien vous connaître personnellement; mais, sous ce rapport encore, j'ai de vous un gage assez précieux, je ne suis pas tout à fait privé de cette connaissance; après vous avoir vu, mon frère Alypius, (1) heureusement évêque

(1) Après avoir accompli le pèlerinage de l'Orient, Alypius, revenu dans sa patrie, fut fait évêque de Tagaste, l'année même où saint Augustin écrivait probablement cette lettre.

(2) L'autre, selon sa coutume, jena sur le nom de Profuturus. Celui-ci fut élevé sur le siège de Circha, comme il se disposait à partir pour la Palestine, et mourut bientôt après. Il est mentionné par saint Paulin de Nole, *Epist. xxxii*.

in Job patientia, in Daniele cognitio futurorum, in Petro fides, in Phineas et Paulo zelus, in Joanne virginitas, in cæteris cætera. Cum autem rerum omnium finis adveniret, tunc omnia in omnibus erit, ut singuli Sanctorum omnes virtutes habeant, ut sit Christus totus in cunctis.

EPISTOLA LVI.

AUGUSTIN AD HIERONIMUM.

Augustinus Hieronymo de nova post LXX veteris Testamenti versione; deque Petro reprehensa a Paulo ad Galat. II. expositiana de suscepto hinc patrocinio mendacii officiosi.

Domino dilectissimo, et cultu sincerissimæ caritatis obsequendo atque amplectendo fratri, et compresbytero HIERONIMO, AUGUSTINUS.

1. « Nonquam æque quisquam tam facile cuilibet innotuit quam mihi tuorum in Domino studiorum quieti lætitia, et vero exercitio liberalis. Quanquam ergo percipiam omnino te nosse, tamen exiguum quiddam tui minus habeo, præsentiam videlicet corpo-

aujourd'hui, digne alors de l'être, la gravée profondément en moi, je ne puis le nier, par la fidèle relation qu'il m'a faite à son retour; avant même qu'il fût revenu, pendant qu'il vous voyait là-bas, je vous voyais aussi, mais par ses yeux. Quiconque nous connaît déclarera sans peine que nous sommes deux par le corps seulement, et nullement par l'âme: accord parfait, même confiance, même amitié; je ne dis point mêmes mérites, il me dépasse trop en cela. Puis donc que vous avez pour moi de l'affection, par l'étroite union des esprits d'abord, par ce qu'il vous a dit ensuite, ce ne sera pas une témérité, comme si j'étais un inconnu, que je recommande à votre tendresse fraternelle le frère Profuturus, qui, je l'espère, justifiera son nom et fera des progrès réels, moins par mes efforts que par votre secours; (2) et peut-être est-il déjà tel qu'il me recommandera auprès de vous beaucoup mieux que je ne le recommande. Ici devrait s'arrêter ma lettre, si je pouvais me contenter des solennelles formules usitées dans le monde; mais je sens mon cœur déborder, je brûle d'entrer en rapport avec vous concernant les études que nous cultivons dans le Christ Jésus notre Seigneur, qui nous a fournis tant de secours et de tels viatiques pour le chemin qu'il nous a tracé,

ris; quam ipsam etiam, postea quam te beatissimus nunc Episcopus, tunc vero jam Episcopatu dignus, frater Alypius vidit, remanensque a me visus est, negare non possum magna ex parte mihi esse relatu ejus impressam; et ante reditum, cum te ille ibi vidisset, et ego viderem, sed oculis ejus. Non enim animo me atque illum, sed corpore duos, qui noverrit, dixerit, concordia domtaxat et familiaritate fidissimas, non meritis, quibus ille antecellit. Quia ergo me primitus communiō spiritalis, quo in unum nectimur; deinde adjectio tuo vere profuturum speramus; nisi forte quod illis est ut ipse tibi per eum fiam commendatior, quam ille per me. Hactenus fortasse scribere debeuim, si esse vellem epistolaram solentium more contentus; sed scate animus in loquelis communicandis tecum de studiis nostris, que habemus in Christo Jeo Domino nostro; qui nobis multas utilitates et viatica quedam demonstrati a se itineris, etiam ad demonstrat

et qui maintenant nous vient encore en aide d'une manière si puissante par votre charité.

2. Je vous demande donc, et toutes les réunions studieuses des Eglises africaines vous demandent avec moi de vouloir bien vous imposer le soin et la peine d'interpréter les livres de ceux qui commentèrent si parfaitement en grec nos saintes Ecritures. Vous pouvez, en effet, nous mettre en possession de ces hommes illustres, d'un surtout dont le nom revient si souvent dans vos lettres. Quant à traduire en latin les livres canoniques, je ne voudrais pas vous y voir travailler, à moins qu'il ne s'agisse d'une interprétation semblable à celle de Job, afin que des signes non équivoques marquent bien la différence qu'il faut établir entre la traduction que vous faites et celle que nous devons aux Septante, dont l'autorité mérite tant de respect. Je ne puis pas assez admirer comment tant d'habiles interprètes ont fouillé le texte hébreu et les différents exemplaires, de telle façon que rien ne paraisse leur avoir échappé. Je n'ai pas à dire si cette réunion même des Septante et le parfait accord qui règne entre eux dans la poursuite d'un but unique, ne l'emportent pas sur les efforts d'un seul homme; je n'ose me prononcer sur une telle question. J'estime cependant qu'ils doivent obtenir sans contredit une tout autre confiance. Ils m'impressionnent d'autant plus qu'étant les derniers interprètes, et

itineris; et jam.) per tuam caritatem non mediocriter ministrare dignatur.

2. « Petimus ergo, et nobiscum petit omnis Africanarum ecclesiarum studiosa societas, ut in interpretandis eorum libris qui Græcæ Scripturas nostras quam optime tractaverunt, curam atque operam impendere non graveris. Potes enim officere ut nos quoque habeamus illos tales viros, et unum potissimum quem tu libentius in tuis litteris sonas (*Origenem*). De vertendis autem in linguam Latinam sanctis litteris Canoniceis, laborare te nolle nisi eo modo quo Job interpretatus est; ut, signis adhibitis, quid inter hanc tuam et Septuaginta, quorum est gravissima auctoritas, interpretationem distet, appareat. Satis autem nequeo mirari, si aliquid adhuc in Hebræicis litteris et exemplaribus invenitur, quod tot Interpretes illius linguæ peritissimos fugerit. Omitto enim Septuaginta, de quorum vel constanti vel majore spiritus concordia, quam si (al. quasi) omnis homo esset, non antequam in aliquam partem certam ferre sententiam; nisi quod eis prævidentem auctoritatem in hoc munere sine controversia tribuendam existimo. Illi me plus movent, qui

voulant s'en tenir d'une manière invariable au texte seul, à la valeur réelle des expressions hébraïques, non-seulement ils refusent de se concenter, mais encore laissent de côté tant de témoignages qui devaient être retrouvés et publiés dans la suite des âges. Si le texte est obscur, on se persuade aisément que vous avez pu vous y tromper comme eux; s'il est manifeste, on ne croit pas qu'ils aient pu s'y tromper. Voilà pour quoi je vous conjure de m'expliquer charitablement cela et de m'en dire les causes.

3. *La sainte patronne le mensonge.* — J'ai lu de plus quelques écrits, qu'on vous attribuait, sur les épîtres de Paul; et, tandis que vous interprétiez celle aux Galates, s'est présenté sous votre main ce passage où l'apôtre Pierre est retiré d'une pernicieuse dissimulation. Or, que le mensonge soit patronné là, ou par vous-même, un homme si éminent, ou par un autre, si toutefois cet écrit est d'un autre auteur, j'en éprouve une vive peine, je l'avoue, tant qu'on n'aura pas réfuté ces choses, en supposant même qu'on puisse en effacer la pénible impression. Pour moi, je regarde comme extrêmement funeste l'idée qu'il peut se rencontrer quelque mensonge dans nos livres saints, c'est-à-dire, que les hommes chargés d'écrire ces livres et de nous les transmettre, aient glissé là le plus léger mensonge. Autre chose est de se demander si l'homme vertueux peut quel-

cum posteriore interpretarentur, et verborum locutionumque Hebræarum viam atque regulas mordicus (ut fertur) tenerent, non solum inter se non consentirent; sed etiam reliquerunt multa, que tanto post eruenta et profunda remanent. Si enim obscuro sunt, te quoque in illis falli potuisse creditur; ut sit manifesta, illos in eis falli potuisse non creditur. Hujus igitur rei pro tua caritate expositus causus, certum me facias obsecravim.

3. « Simulatio patrocinium mendacii. — Legi etiam quadam scripta, qua se dicebantur, in Epistola Apostoli Pauli, quorum unam ad Galatas, cum enodare velles, venit in manus locus ille quo Apostolus Petrus a perniciosa simulatione revocatur. Ibi patrocinium mendacii susceptum esse, vel abs te tali viro, vel a quopiam, si alius illa scripsit, fateor, non mediocriter doleo, donec rellantur (si forte rellari possunt) ea que me movent. Mihi enim videtur exitiosissime credi aliquod in sanctis libris haberi mendacium, id est, eos homines per quos nobis illa Scriptura ministrata est atque conscripta, aliquid in suis libris fuisse mentitos. Alia quippe questio est: Sine aliquando mentiri viri